

Edité par l'Agence Mauritanienne d'Information

HORIZONS

N° 028 / 1 Novembre 2022

Magazine mensuel



**L'Ecole de la République,
Un rêve qui devient réalité**

prix: 100 MRU

4

Education nationale : Une priorité du Programme du Président de la République

6 Le ministre de l'Education nationale :
**Assurer la même éducation à tous les enfants pour
asseoir les valeurs de justice, d'égalité et d'équité**

8 Ecole républicaine :
Dimensions d'une réforme en profondeur

10 La nouvelle réforme de l'Education Nationale :
**La première année du primaire
exclusivement réservée à l'école publique**

12 Lancement effectif de l'école républicaine :
**La tenue scolaire, outil d'homogénéité
et de suppression des inégalités**

13 Savia Mint Bamba, directrice de l'Enseignement fondamental :
**« L'école républicaine garantit à chaque citoyen son
droit à l'éducation et consacre l'égalité et l'équité »**

15 Ouverture scolaire 2022-2023 :
Conditions et garanties de réussite

17 Ouverture scolaire dans les wilayas :
**Une préparation optimale qui suit la mise
en place de l'école républicaine
voulue pour les générations futures**

20 Historique des réformes du système éducatif national :
**L'Ecole républicaine, l'aboutissement
d'une longue quête**

27 Cantines scolaires en Mauritanie :
**Fournir un complément nutritif à 190.000
enfants de milieux défavorisés**

31 Implication et responsabilités des parents d'élèves :
Gage de succès de l'enseignement

HORIZONS

Magazine mensuel



Revue Mensuelle Editée par l'Agence
Mauritanienne d'Information (AMI)

Directeur de Publication

Mohamed Fall Oumeir Beye,
Directeur Général de l'AMI

Directeur de la Rédaction

Maarouf Ould Oudaa

Rédacteur en Chef

Khalilou Diagana

Secrétaire de Rédaction

Abderrahmane Ould Cheikh

Chef Desk Maquette

Elhadrami Ould Ahmedou
Tel : +(222) 47 00 00 55
had.mac@gmail.com

Cheikh Mamoudou Sy
Tel : +(222) 44 12 36 95

Photographe : Hadrami O/ Mohamed Hacen

AMI

Tél. 45 25 29 70 / 45 25 29 40

Fax : 45 25 55 20

Email : chaabrim@gmail.com

amiakhbar@gmail.com

B.P : 371 / 467

Direction Commerciale :

Tél. 45 25 27 77

Email : dgsami@yahoo.fr



الوكالة الموريتانية للأنباء
Agence Mauritanienne d'Information

Tirage: Imprimerie AL MAZAYA

HORIZONS

Magazine mensuel



**L'Ecole de la République,
Un rêve qui devient réalité**



EDITORIAL

Construire l'école de demain

Le choix de bâtir une école républicaine constitue aujourd'hui, de tous les chantiers en cours, celui qui sera le plus déterminant pour le devenir de notre société parce qu'il jette les bases d'une révolution éducative majeure pour l'émergence d'une école qui tient les promesses de la République. Promesse d'en faire un tremplin de l'intelligence, de l'excellence, de l'intégration, de l'inclusion, un espace de sociabilisation et de transmission qui fédère, qui cultive les codes du vivre-ensemble et qui offre une porte d'ascension et d'émancipation sociales. Promesse, aussi, d'en faire un espace de socialisation, d'ouverture, de tolérance et d'appartenance qui brise les cloisonnements spatiaux, linguistiques, culturels et communautaires.

En mettant les enfants sur la même ligne de départ avec une offre scolaire égalitaire, en les assignant aux mêmes programmes et en les soumettant aux seules règles de l'effort et du mérite, nous leur distribuons, de façon égale, les clés de la réussite.

Il s'agit de mettre fin aux variabilités d'un enseignement qui a creusé les disparités, en réintroduisant la mixité et en forgeant la consubstantialité indispensable entre savoir et citoyenneté pour une évolution sociétale cohérente et apaisée. Nous ne saurons le faire qu'au travers d'une école au service de l'ancrage des enseignements de notre sainte religion, des valeurs de notre culture arabo-africaine, des valeurs de la citoyenneté. En un mot d'une école capable de fournir une offre scolaire de qualité adaptée aux réalités nationales et aux impératifs de la modernité.

Par la création d'une école gratuite et obligatoire, qui prodigue un enseignement sur la base d'un programme commun à toutes les régions et toutes les classes sociales par une association intelligente du pédagogique, du sportif, de l'artistique et du civique, on saura construire un lieu de transmission du savoir, de culture des valeurs et d'épanouissement.

C'est cette école qui produira les citoyens de demain, ceux-là mêmes qui auront la charge d'imprimer aux institutions les actions qui feront fonctionner la République.

Cela requiert un changement complet des paradigmes dans un élan de prise de conscience pour que la société saisisse les enjeux d'une telle entreprise qui nécessite une adhésion et un engagement transpartisans. Ainsi seulement pourra être conduite à bon port cette réforme globale du système éducatif qui fait de la mise en avant des valeurs de la République son principal objectif.

C'est à cela que Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a appelé quand il avait déclaré à l'occasion de l'ouverture scolaire : « Je voudrais pour la circonstance demander à la famille pédagogique: enseignants, professeurs, élèves, étudiants et naturellement parents d'élèves, administration, collectivités locales et société civile, d'œuvrer, chacun d'entre nous, de la position qu'il occupe, pour développer ce secteur dans le cadre d'une école républicaine en tant qu'institution apte à préserver notre cohésion nationale, à donner à l'ensemble des fils du peuple l'occasion de se scolariser sans discrimination et avec justice et équité».

Cette synergie à laquelle il appelle est indispensable car la corrélation entre le rôle d'instruction de l'école, celui d'éducation de la famille et la mission des tous les autres acteurs, est évidente.

C'est à ce prix que nous gagnerons le pari de l'école républicaine pour que demain nous appartienne!.

La Rédaction

Education nationale :

Une priorité du Programme du Président de la République

Au centre des grandes réformes engagées par la Mauritanie dans de la mise en œuvre du programme du Président de la République pour ce mandat du renouveau, se trouve l'émergence de l'école républicaine, une grande ambition nationale dont la récente réforme du système éducatif constitue une étape fondatrice à bien d'égards.

Cette nouvelle orientation préconise un train de mesures fortes en vue de corriger les graves dysfonctionnements qui empêchaient jusqu'à présent l'école mauritanienne de s'épanouir et d'offrir les perspectives socioprofessionnelles pour notre jeunesse tout en préparant la main d'œuvre qualifiée qu'exige l'émergence de notre économie. L'enjeu est de taille puisqu'il s'agit en toute priorité de permettre l'accès à l'éducation pour tous, d'améliorer la qualité de l'enseignement (du préscolaire au supérieur) et de renforcer le pilotage et la gouvernance du secteur.

«Je suis résolu, a dit le Président de la République, à engager les réformes nécessaires à la mise en place de l'école dont nous rêvons pour nos futures générations ; une école où tout enfant mauritanien trouvera l'opportunité de s'épanouir dans un contexte éducatif serein, empreint des valeurs de l'islam et de la culture arabo-africaine ; une école qui allie les exigences de l'authenticité aux impératifs de la modernité ; une école creuset de l'égalité et de la cohésion sociale, qui donne à chacun la possibilité, suivant son potentiel et son choix, d'acquérir les connaissances, les comportements et les aptitudes lui garantissant la réussite au plan personnel et professionnel».

C'est la quintessence de profondes réformes du système éducatif qui sont déjà à l'œuvre depuis l'investiture le 1er août 2019 et qui vont articuler une œuvre grandiose pour les prochaines années, œuvre pour laquelle le Président compte sur toutes les forces de la Nation au premier rang se trouvent les enseignants, les parents d'élèves, la société civile et le Patronat.

La mise en place d'un mécanisme de participation des parents d'élèves, des élus et de la société civile à travers les comités de gestion des écoles qui seront généralisées et redynamisées, permettra de renforcer le contrôle du citoyen de l'action publique dans le secteur et participe à l'action d'envergure consistant à créer les conditions propices pour un sursaut national en faveur de l'éducation laissée pour compte depuis plusieurs décennies.

Sur cette voie, une extinction progressive de l'école fondamentale privée, facteur qui accentue les inégalités, a été entamée en vue de permettre à l'école publique de jouer son rôle d'instrument de cohésion sociale et de renforcement de l'unité nationale. A cet effet, l'uniforme scolaire sera institutionnalisé pour lutter contre les disparités ; les programmes



au niveau du cycle fondamental seront révisés pour cultiver l'esprit civique, la loyauté à la Nation et l'amour de la patrie mais aussi pour garantir que tous les élèves au terme de cycle puissent maîtriser la lecture, l'écriture et le calcul.

Cette réforme majeure a pour objectif central la réussite de l'élève au niveau de toute la pyramide de notre système éducatif national, à savoir le préscolaire, l'enseignement fondamental, l'enseignement secondaire, l'enseignement technique et professionnel, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique. Pour parvenir à ces résultats, l'enseignant, pièce maîtresse de ce dispositif, bénéficiera d'un intérêt particulier, son rôle sera reconnu socialement, valorisé et renforcé.

Dans ce cadre, la rémunération des enseignants a connu une augmentation significative et un nouveau statut sera créé pour distinguer les enseignants méritants.

Longtemps négligé, l'enseignement préscolaire occupe une priorité dans les réformes engagées au niveau du système éducatif national durant les prochaines années. L'objectif sera de mettre en place un enseignement préscolaire, vecteur de l'unité nationale, de la cohésion sociale et de l'égalité, en mesure de garantir aux enfants mauritaniens l'épanouissement personnel et la préparation aux succès à l'école fondamentale, gratuite pour les couches défavorisées. 100 000 nouvelles places seront créées dans le cadre d'une vaste action com-

munautaire ciblant les enfants des couches les plus pauvres afin de renforcer ce dispositif, un nouveau centre de formation aux métiers de la petite enfance sera créé.

Dans le cadre de ce dispositif de renforcement des capacités des structures, les écoles d'instituteurs seront consolidées et leur capacité d'accueil doublée, les enseignants seront recrutés en nombre suffisant et les salles de classe construites de manière à accueillir les nouveaux élèves et réduire la pléthore des classes dans les grands centres urbains. Déjà, 8000 enseignants de différentes catégories ont été recrutés alors que le Président de la République n'avait promis que 6000 recrutements durant son mandat de 5 ans, permettant ainsi de résorber le déficit en enseignants qui représentant un handicap paralysant.

La capacité d'accueil au niveau de l'enseignement secondaire sera élargie et sa qualité améliorée pour que son premier cycle complète une éducation de base obligatoire de 9 ans, et pour que son second cycle, à travers une réforme de programme, prépare à la fois à la poursuite des études et à l'accès à la vie active.

Des dizaines d'établissements seront construits. Pour lutter contre la déperdition scolaire, surtout des filles, diverses mesures d'amélioration des conditions d'élèves seront assurées (constructions d'internats, ouverture des cantines scolaires, distribution de bourses et transport, etc.).

تحت الرعاية السامية لفخامة رئيس الجمهورية السيد محمد ولد الشيخ الغزواني يوم التعليم

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SON EXCELLENCE
MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
MOHAMED CHEIKH EL GHAZOUANI
JOURNÉE DE L'ÉDUCATION

SOUS LE THEME | تحت شعار

المدرسة الجمهورية مشروع للجميع و بالجميع
L'ECOLE RÉPUBLICAINE UN PROJET DE TOUS ET PAR TOUS

Facebook | @EducationNationaleim | www.education.gov.mr

Au niveau de l'enseignement technique et professionnel, vecteur d'insertion et pourvoyeur de main d'œuvre qualifiée, un partenariat avec le secteur privé sera établi pour développer la formation en alternance entre l'école et l'entreprise. Dans ce cadre, l'essor que connaissent les secteurs porteurs de l'économie par diverses mesures permettant à des milliers de jeunes mauritaniens de bénéficier d'une formation professionnelle de qualité qui sera le double de la capacité actuelle.

L'essor que connaissent les secteurs porteurs de l'économie sera de plus en plus accompagné par la mise en place de divers créneaux permettant une formation professionnelle de qualité au profit des milliers jeunes mauritaniens en vue de les préparer à des emplois rémunérateurs. Ainsi, le nouveau dispositif rénovant en matière de formation se met déjà en place pour répondre à la demande du marché national, avec notamment :

- Les filières de formation de l'Académie Navale et de ses centres de formation seront diversifiées et ses capacités d'accueil augmentées pour répondre aux besoins des infrastructures portuaires ;
- Un Institut des Technologies Industrielles sera créé pour préparer les jeunes aux emplois de qualité et fournir la main d'œuvre hautement qualifiée disposant de brevets et certificats qu'exige l'exploitation des ressources gazières et pétrolières ainsi que la diversification des activités minières ;
- L'Ecole Nationale de Formation et de Vulgarisation Agricole sera dotée d'antennes et d'unités mobiles de formation de proximité pour les ouvriers des secteurs de l'Agriculture et de l'Élevage.

Les réalisations dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, ont été poursuivies pour répondre à la forte demande issue du secondaire, d'une part, et de la diversification ainsi que des besoins de l'économie, d'autre part. Ces nouvelles mesures concernent, entre autres, les améliorations suivantes :

- La diversification des filières de formation permettant aux jeunes d'accéder rapidement à des em-

plois de qualité ;

- L'augmentation de la capacité d'accueil de l'Ecole Polytechnique et ses Instituts pour couvrir les besoins de nouveaux secteurs ;
- L'extension de l'ISET de Rosso pour faire face à l'augmentation de la demande en emploi de niveau supérieur dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage ;
- L'ouverture d'une école des hautes études de commerce ;

- La mise en place de mécanismes permettant aux professeurs de l'enseignement supérieur de bénéficier de la révision du système des retraites.

Dans le domaine de la recherche scientifique, Les capacités des écoles doctorales ont été progressivement augmentées et des mesures d'incitation sont prises pour encourager le secteur privé à investir dans le financement de la recherche scientifique. Par ailleurs, un fonds de financement de la recherche scientifique et de l'innovation renforcera cette orientation.

La performance de notre service éducatif sera surveillée par une autorité nationale de contrôle de qualité créée à cet effet.

Une série de mesures significatives permettront de donner un signal clair aux acteurs du secteur de l'éducation nationale sur les changements projetés et aux citoyens la confiance dans l'école publique. Le mode de gestion inadapté du système éducatif contribue actuellement à la faiblesse des résultats, les réformes préconisées par le Président de la République durant ce mandat permettent de décentraliser le pilotage des structures des différents départements agissant dans le secteur. Ainsi, les recrutements des enseignants seront localisés, les capacités des inspections renforcées et la gestion numérique des fichiers des élèves ainsi que la carrière des enseignants seront introduites; la lutte contre l'absentéisme et le respect de la durée de l'année scolaire seront effectifs.

Instaurer l'école républicaine, relever le défi principal de la qualité de l'éducation mauritanienne, -Améliorer le système éducatif dans le dessein de

parvenir à des effets économiques et sociaux, tels sont les grands choix qui dessinent les caractéristiques de l'école et les contours du cheminement qui est suivi actuellement par la Mauritanie pays pour concrétiser sur le terrain la mise en œuvre du Programme du Président de la République dans le domaine de la réforme du système éducatif.

Dans le cadre de l'amélioration du système éducatif mauritanien, plusieurs mesures ont été mises en œuvre, dont notamment :

- Le décret N° 2019-038 réglementant l'absentéisme des enseignants dans les écoles primaires et secondaires publiques ;
- Le décret N° 2019-039 portant création des comités de gestion scolaire (COGES) ;
- Le décret N° 2019-040 établissant un examen stratégique des capacités des enseignants du primaire afin de garantir un niveau de compétence minimal pour les enseignants de l'éducation de base ;
- Un nouveau règlement sur l'absentéisme scolaire ;
- La mise en place d'un mécanisme de suivi des COGES et le lancement de 1 000 comités ;
- L'évaluation régulière des enseignants en arabe, français et mathématiques ;
- L'augmentation des ressources allouées à l'éducation dans le budget de l'Etat ;
- L'introduction de l'enseignement à distance ;
- L'introduction d'un nouveau programme intégré de nutrition et de repas scolaires couvrant la période 2019-2024.

Le ministre de l'Education nationale :

Assurer la même éducation à tous les enfants pour asseoir les valeurs de justice, d'égalité et d'équité

Le ministre de l'Education nationale et de la Réforme du Système éducatif, M. Brahim Vall Ould Mohamed Lemine, a expliqué que l'éducation est un droit de l'enfant garanti par toutes les conventions et lois internationales que la Mauritanie a d'ailleurs ratifiées. Il a ajouté dans une interview exclusive accordée au magazine Horizons, que les autorités ont pris cette décision pour atteindre certains objectifs sociaux et économiques dont la consécration de l'unité nationale et le renforcement de la cohésion sociale pour cimenter les rapports entre les différentes composantes de la société et asseoir les valeurs de justice, d'égalité et d'équité en assurant la même éducation à tous les enfants mauritaniens. « Il s'agit là de devoirs et d'obligations importants qui incombent à l'État et qu'il lui appartient d'assumer », a souligné le ministre dans l'interview dont voici l'intégralité :

Horizons: L'expression «réforme du système éducatif» a été ajoutée au nom du Département, qu'est-ce que cela implique ?

Le Ministre: L'ajout de l'expression « réforme du système éducatif » révèle le besoin urgent d'une réforme de notre système éducatif. C'est d'ailleurs ce qu'a exprimé Son Excellence le Président de la République lorsqu'il s'est engagé envers le peuple mauritanien à réformer l'éducation en rappelant qu'un seul mandat ne suffit pas pour y parvenir. Néanmoins, le gouvernement a très tôt approuvé une feuille de route qui a commencé par un diagnostic objectif de l'ensemble des réformes qui ont été opérées dans notre système éducatif. En conséquence, les problèmes majeurs auxquels notre éducation est confrontée ont été identifiés et discutés lors d'ateliers régionaux et nationaux qui ont abouti à un consensus national majeur, formulé dans un rapport exhaustif qui a servi de base à la loi d'orientation. Les trois premières années ont montré l'ampleur de l'effort consenti par l'État dans la réforme de l'éducation et l'ampleur des résultats obtenus.

Horizons: L'entrée en première année de l'enseignement fondamental durant cette année scolaire 2022-2023 a été réservée exclusivement aux écoles publiques ; pourquoi cette mesure ? Quel est le niveau de préparation du ministère sur le plan des



infrastructures pour accueillir les élèves ?

Le Ministre: je rappelle dès le départ que l'éducation est un droit de l'enfant garanti par toutes les conventions et lois internationales que la Mauritanie a d'ailleurs ratifiées. Les autorités ont pris cette décision pour atteindre certains objectifs sociaux et économiques dont la consécration de l'unité nationale et le renforcement de la cohésion sociale pour cimenter les rapports entre les différentes composantes de la société et asseoir les valeurs de justice, d'égalité et d'équité en assurant la même éducation à tous les enfants mauritaniens. Il s'agit là de devoirs et d'obligations importants qui incombent à l'État et qu'il lui appartient d'assumer.

Quant à la deuxième partie de votre question relative aux mesures, le ministère a fait un diagnostic dont la finalité est de déterminer les besoins chiffrés en salles de classes ; toutes les informations et données à ce sujet ont été réunies et consignées, et les travaux ont commencé au niveau de la plupart des installations.

En prévision de l'accueil des nouveaux inscrits en première année, plus d'une quarantaine de nouvelles écoles complètes ont été achevées et 70 salles de classes ont été réceptionnées dans le cadre de l'extension d'écoles existantes. En plus de cela, les 32 nouvelles écoles qui avaient été programmées ont vu leur construction commencer déjà. Vingt-

six nouvelles écoles réalisées par la Délégation Générale « Taazour » seront réceptionnées dans les tout prochains jours. Sur ce nombre, six seront construites dans la wilaya de Nouakchott Sud. De même, il a également été décidé d'augmenter la capacité de certaines écoles de la capitale qui disposent d'une réserve foncière. Cette programmation concerne 375 salles de classe supplémentaires. Les services compétents travaillent actuellement à la mise au point de la programmation des besoins en bâtiments pour l'année scolaire 2023-2024.

Horizons: Le recrutement de contractuels est-elle une option durable pour le secteur, ou attendez-vous que tous les instituteurs et professeurs passent par les écoles de formation comme condition d'accès au service ?

Le Ministre: L'option pérenne et officielle retenue par le département dans le recrutement des enseignants est l'organisation de concours externes pour l'accès aux écoles de formation dans les conditions prévues par les textes réglementant le corps de l'enseignement, et à travers un concours externe organisé par la Commission Nationale des Concours.

Cependant, en raison du manque notable d'enseignants, surtout dans les wilayas de l'intérieur, et étant donné que la capacité d'absorption des écoles normales ne leur permet pas d'inscrire un grand nombre d'enseignants à la fois, et étant donné que la durée de la formation dans les écoles normales est de deux ans, le ministère recourt au système de contrats avec certains prestataires de services éducatifs afin de combler ce manque d'enseignants jusqu'à ce que les besoins soient entièrement couverts par les diplômés des écoles normales.

Horizons: Au ministère, vous êtes passés de «contractuels» à «prestataires de service». Que signifie ce changement de terminologie et qu'implique-t-il en termes de niveau d'études, de traitement, de «salaire» et autres garanties ?

Le Ministre : Avant 2019, le ministère recourait, pour combler le manque d'enseignants, à la conclusion de contrats saisonniers d'une année scolaire (9 mois) ; il n'y avait pas de critères de sélection des vacataires et leur sélection ne se faisait pas dans une atmosphère de transparence qui garantit la justice et l'équité pour tous les candidats ainsi que la compétence des nouveaux contractants. Pour toutes ces raisons, le ministère a décidé à partir de 2019, d'abandonner l'option des contrats saisonniers et a organisé un vaste concours national transparent pour sélectionner 4 000 prestataires de services éducatifs, selon des critères qui garantissent la compétence de ceux qui sont recrutés.

Ce concours a été ouvert à tous les citoyens remplissant les conditions requises, qu'ils soient d'anciens contractuels ou de nouveaux candidats. Au niveau de la compensation accordée, il n'y a pas de différence entre les anciens contractuels et les prestataires de services éducatifs, si ce n'est que ces derniers bénéficient de l'indemnité d'éloignement que les anciens contractuels ne recevaient pas.

Horizons: Quels efforts le ministère déploie-t-il pour garantir la fourniture du manuel scolaire sur l'ensemble du territoire national ?

Le Ministre: Le ministère a confié à l'Institut Pédagogique National la mission de fournir des moyens didactiques, notamment des manuels, des cartes, des modèles et tous les moyens d'illustration, y compris le manuel scolaire. Le besoin est estimé à 6 millions d'exemplaires qui devraient être fournis, dont 800 000 ont été imprimés localement et 3 200 000 ont été importés. Le ministère se charge du transport des livres et s'assure qu'ils parviennent à tous les kiosques des écoles et autres établissements scolaires (157 kiosques) sur l'ensemble du territoire national. De plus, ces livres sont disponibles sous forme numérique sur le site de l'Institut Pédagogique National.



Horizons: Comment évaluez-vous le rôle du secteur privé dans le succès de la réforme de l'éducation et l'étendue du soutien de votre secteur à cet effort ?

Le Ministre: L'enseignement privé est un partenaire et un complément de l'enseignement public. Au cours des quatre dernières décennies, il a contribué à l'élévation du niveau de scolarisation et du taux de réussite aux concours nationaux. Il a également joué un rôle considérable dans la formation des compétences nationales dans divers domaines. Une réforme partielle a commencé il y a trois ans dans notre système pédagogique. Elle s'est traduite par la révision de certains programmes d'études aux niveaux de l'enseignement fondamental et secondaire pour servir des objectifs éducatifs spécifiques. Dans ce cadre, l'enseignement privé était un partenaire incontournable dans la mise en place desdits programmes, et a été appuyé dans ce domaine par la mise à disposition de manuels, de livres du maître et de livres de l'élève pour les nouveaux programmes prévus. A cela s'ajoute la formation de la plupart des enseignants du privé sur les nouveaux programmes.

Dès lors que la réforme pédagogique visait au départ la correction de certains déséquilibres du système pédagogique ou à faire face aux défis et problèmes auxquels la société est confrontée, il reste que l'étape que traversait notre société nécessitait de commencer par intégrer la phase du primaire au sein de l'école publique. Il s'agit, à travers cette mesure, de mettre les enfants dans les mêmes conditions et, partant, de favoriser progressivement l'atténuation des disparités au sein des franges de la société. Dans cette perspective, l'uniformisation des programmes et des méthodes de travail a été opérée afin de former une génération réconciliée avec elle-même.

Les patrons des établissements privés ont répondu

sans hésiter à la décision du gouvernement en laissant l'inscription en première année du primaire exclusivement à l'école publique et s'y sont engagés en toute responsabilité et conscience nationale. Le ministère de l'Éducation nationale et de la Réforme du Système éducatif œuvrera à assurer le suivi de près et l'accompagnement de l'enseignement privé, en concertation avec les syndicats du sous-secteur, pour résoudre tous ses problèmes, relever le niveau de ses performances et le développer.

Horizons : La nouvelle loi a décidé l'enseignement des langues nationales dans le primaire. De façon concrète comment cela va-t-il s'opérer ?

Le Ministre: Au départ, il convient de mentionner le droit des enfants à étudier dans leur propre langue maternelle. Ainsi, chaque enfant Arabe doit apprendre l'une des trois langues nationales (Pulaar, Soninke ou Wolof), en tenant compte des dimensions démographiques et socioculturelles. Ces langues seront des langues d'enseignement des sciences au début du processus scolaire...

Dans une phase transitoire, des activités ludiques et d'éveil seront développées à travers les trois langues nationales, pour l'enseignement préscolaire, en plus de la définition d'approches pédagogiques qui garantissent la promotion de l'apprentissage et de l'enseignement de ces langues, en tenant compte des particularités et des besoins des différents groupes cibles.

Il convient aussi d'adopter des applications et des logiciels informatiques très performants pour enseigner les langues nationales suivant les méthodes les plus efficaces. Ce à quoi il convient d'ajouter la mise en place d'une structure (ou organisme, par exemple un Institut pour la promotion des langues) qui capitalise le bilan des expériences précédentes.

Ecole républicaine :

Dimensions d'une réforme en profondeur

L'école n'est pas uniquement une institution qui prodigue l'instruction aux jeunes enfants en leur donnant les outils de la lecture et du calcul. Bien plus, c'est un espace de socialisation qui ouvre l'enfant à des sphères hors de sa famille, élargit sa surface de contact avec le monde, lui apprend à connaître des personnes différentes de sa famille. Au-delà de cette sociabilisation indispensable, elle inculque les valeurs religieuses et civiques qui préparent à la citoyenneté.

Plus qu'instruire et qualifier, l'école est un milieu de vie où les élèves interagissent et vivent plusieurs situations qui sont des occasions d'apprendre à vivre en société.

L'école a pour mission la transmission des connaissances et des valeurs de la République que sont la liberté, l'égalité, la fraternité, la tolérance et le rejet de toute forme de discrimination. La transmission de ces valeurs est une composante essentielle de l'éducation scolaire parce que ce sont elles qui déterminent, dans une large mesure, les normes, les attitudes et les conduites des individus et forment les sociétés en devenir. C'est dans cette optique que la nouvelle réforme du système éducatif national s'inscrit.

Réforme consensuelle et globale

L'échec des différentes réformes du système éducatif a conduit les pouvoirs publics à initier une réflexion globale à laquelle ont été associés tous les acteurs dans le cadre de concertations nationales sur la situation de l'école et son devenir.

Le processus de concertation pour la préparation de la réforme a fait l'objet d'une feuille de route adoptée par le Gouvernement en février 2020, après l'organisation de 15 ateliers régionaux de réflexion et de concertation sur les axes de la réforme du système éducatif en Mauritanie.

Ce processus de concertation a été couronné par la tenue des assises nationales qui se sont déroulées du 16 au 20 novembre 2021 avec la participation de près de 500 personnes représentant les acteurs de terrain, les élites, les leaders d'opinion et autres forces vives du pays. Tout au long des concertations, les débats ont été francs, libres et responsables, exprimant toutes les opinions et permettant de dégager un consensus national autour du diagnostic du système éducatif, de l'analyse de ses principaux dysfonctionnements ainsi que la mise en exergue des grands défis posés.

Elles ont également permis de proposer les jalons et les orientations nécessaires pour guider les réformes envisagées afin de faire sortir le système éducatif mauritanien de la situation de crise et l'engager sur la voie de la modernité et de la compétitivité, dans le contexte de la mondialisation de la société du savoir.



La réforme est globale parce qu'elle inclut l'enseignement formel et l'enseignement informel tout comme elle porte sur l'enseignement préscolaire, l'éducation de base, l'enseignement secondaire, la formation technique et professionnelle, l'enseignement privé, l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation pédagogiques et l'orientation scolaire et professionnelle.

Gratuité et obligation de l'enseignement fondamental

La gratuité scolaire ou éducation gratuite, est une politique menée par l'Etat afin d'assurer l'accès à l'éducation sans frais au niveau de l'enseignement primaire.

Ce principe est explicitement inscrit dans le droit international relatif aux droits de l'Homme qui stipule que l'éducation primaire doit être gratuite et obligatoire et que l'enseignement secondaire et supérieur doit être progressivement rendu gratuit.

La réforme du système éducatif mauritanien rend l'enseignement primaire gratuit pour garantir à tous l'accès à l'éducation. Contrairement à certains États qui continuent d'imposer des frais de scolarité pour l'éducation primaire, la Mauritanie a toujours garanti la gratuité de l'enseignement public au niveau de tous les cycles et dans toutes les filières. Elle assure désormais des dépenses indirectes associées à l'éducation, comme pour les manuels scolaires, l'uniforme qui empêchent les enfants de familles défavorisées d'avoir accès à l'école.

Le principe de l'obligation de l'enseignement primaire procède de celui du droit à l'éducation qui est un droit fondamental universel.

Mixité sociale et vivre-ensemble

L'apparition d'un enseignement séparé sur une base communautaire a montré ses limites dans la mesure où ce système érige des barrières entre les fils d'une même Nation, accentue l'ignorance de l'autre et favorise les stéréotypes, exacerbant les identités et les replis. Il s'agit à travers la nouvelle réforme, de donner les mêmes chances à tous les élèves avec un même contenu pédagogique en évitant tout déterminisme et toute segmentation scolaire qui créent ou amplifient des fractures. Seule la mixité sociale favorise la démocratisation de l'enseignement en offrant la possibilité à chaque enfant d'accéder, quelles que soient ses origines sociales ou communautaires, aux mêmes conditions de scolarisation. En créant l'école pour tous, la table-banc devient un espace de mixité où l'on apprend à se connaître, à se comprendre et à communiquer. C'est cette interaction qui génère la tolérance et l'acceptation de l'autre et impulse une dynamique de cohésion, d'inclusion et de brassages sociaux.

Délabré par une série de réformes mal repensées et mal conduites, le système éducatif national s'est progressivement départi des fondements de l'école au point que celle-ci est devenue un champ scolaire parcellaire avec une école à plusieurs vitesses en porte-à-faux avec les principes de justice et d'équité et en totale opposition avec l'idéal démocratique. C'est pourquoi la mixité sociale en particulier, apparaît aujourd'hui comme une option majeure qu'il faut promouvoir en tant que meilleur instrument pour favoriser la réussite et, plus largement, l'intégration future des élèves dans une société apaisée.



Ancrage des valeurs religieuses et civiques

L'école républicaine en construction vise à promouvoir le respect des enseignements de notre sainte religion qui appelle à la modération et à la tolérance ainsi qu'à l'esprit civique, l'attachement aux fondamentaux de notre société par le plein respect de ses valeurs de son identité plurielle, à insuffler le sentiment d'appartenance à la Nation, à respecter les symboles de l'Etat, à acquérir une conscience de ses droits et de ses devoirs, à incarner la vertu de l'effort productif et l'esprit d'initiative. Elle vise aussi à développer une conscience citoyenne, un sens de responsabilité envers soi-même, sa famille et la société, tout en mettant en avant les valeurs de tolérance, de solidarité et de coexistence.

La valorisation de l'éducation religieuse et civique par l'élaboration de programmes qui incluent des concepts et des contenus adaptés, permettra de développer une culture de rejet de toutes formes de discrimination, d'incitation à la haine, de stigmatisation et d'exclusion.

Elle encouragera les valeurs de coexistence et de respect de la différence pour un vivre-ensemble apaisé et harmonieux.

Valorisation des langues nationales

La nouvelle réforme introduit l'enseignement des autres langues nationales (Pulaar, Soninké, Wolof) et fait obligation à chaque élève d'apprendre l'arabe et l'une des trois autres langues nationales.

Cette introduction des langues nationales valorise les langues de première socialisation et tient en compte la polyglossie de notre société.

La question de l'enseignement des langues natio-



nales qui était perçue sous un angle plus polémique que scientifique, devra au fur et à mesure être accompagnée par des travaux de recherche suffisants sur le plan de la description linguistique (phonétique et phonologie, morphologie, dialectologie, sémantique, etc.), pour mieux codifier les langues nationales, élaborer des corpus lexicographiques, fournir des éléments de terminologie codifiés et harmonisés pour l'enseignement des diverses disciplines scolaires.

L'actuelle réforme ouvre la perspective de décomplexer le débat et d'en exclure toute instrumentalisation pour évoluer sur le terrain de l'efficacité vers un enseignement plus intégré et plus inclusif.

Mise en place de l'architecture et mobilisation de moyens

Après qu'un état des lieux a été dressé avec le concours des différents acteurs, que des ateliers ont été organisés dans toutes les wilayas du pays, qu'une loi d'orientation du système éducatif nationale a été adoptée par le Parlement, l'assise institu-

tionnelle de la réforme est en place.

Parallèlement, le département a élaboré la chartre nationale de l'éducation et mis en œuvre une carte scolaire prospective qui prend en compte les projections de l'offre et de la demande en services d'éducation.

Sur le plan des ressources humaines, il a été procédé à la revalorisation de la fonction d'enseignant, au recrutement et à la formation d'instituteurs, au moment où sur le plan des infrastructures scolaires la construction et la réhabilitation d'écoles ont été entreprises, en plus de l'acquisition de table-bancs, de l'élaboration des manuels adaptés, suffisants et disponibles à temps pour tous les niveaux concernés par l'enseignement. Un financement conséquent de 40 milliards d'ouguiyas a été consacré à l'appui de l'école républicaine.

Autant dire que la réforme a été bien conçue, de façon participative et que les moyens humains et matériels ont été mis en place, tous facteurs qui doivent contribuer à sa réussite.

HMS

Une école refondée sur la base d'un capital d'expériences

La présente réforme a l'avantage, dans sa vision et son approche de refondation de l'école, d'avoir associé les experts de l'éducation et tous les autres acteurs de l'action pédagogique, mais elle a aussi le privilège de se fonder sur une longue série de réformes antérieures du système éducatif qui ont chacune, ses qualités et ses défauts.

Outre de menus changements parcellaires opérés par circulaires ou décisions, le parcours de l'école a été émaillé par des réformes qui, par leurs échecs ou succès partiels ont permis l'accumulation d'un capital d'expériences. On pourrait à ce titre, citer :

La première refondation de l'école, à la veille de l'indépendance, précisément en 1959 ; la première pierre pour la construction d'un système éducatif dans le pays a été posée, portant le slogan : « Authenticité et ouverture ». Pour lui donner son caractère indépendant, les initiateurs de cette réforme de première heure ont introduit la langue arabe dans le système éducatif, à côté du français, pour inciter la communauté à entrer à l'école, considérée à l'époque comme une sorte de colonialisme. Le refus de l'école française a été, à l'époque considéré comme une forme de « résistance culturelle ».

Une nouvelle réforme, la première sous l'indépendance, est intervenue en 1967, caractérisée par l'ajout d'une année au cycle primaire, désormais porté à sept ans, et l'augmentation du temps alloué à la langue arabe dans les deux cycles : primaire et secondaire. Toutefois, seules les matières littéraires étaient

enseignées en arabe, les disciplines scientifiques devant être enseignées exclusivement en français.

En 1973, une nouvelle réforme, dictée cette fois-ci par des contingences politiques et identitaires, a introduit l'arabe au niveau de plusieurs disciplines dans le secondaire et d'avantage dans le cycle primaire. De même, le principe de l'enseignement des langues nationales est approuvé et un comité ministériel est formé pour s'occuper de la question. Alors que les épreuves du baccalauréat étaient celles-là mêmes qui étaient en cours en France, le premier baccalauréat national a été organisé et un institut national pédagogique fut créé pour la conception de contenus et l'impression de manuels scolaires.

En 1979, une nouvelle réforme favorise un enseignement séparé. Sur le plan du contenu, une différenciation s'opère créant du coup deux écoles distinctes avec deux segments d'une même génération formés dans deux langues différentes.

En revanche, la réforme de 1999, s'est voulue un vecteur unificateur du système scolaire, par l'utilisation de l'arabe dans l'enseignement pour toutes les matières liées à l'identité nationale et religieuse, l'éducation religieuse et civique, l'histoire, la géographie. Le français a été maintenu comme langue d'ouverture et enseigné dès la deuxième année primaire, et en l'affectant à l'enseignement des matières scientifiques.

La nouvelle réforme de l'Education Nationale :

La première année du primaire exclusivement réservée à l'école publique



Par Sidi Moustapha Ould BELLALI

L'exclusivité de la première année du primaire dans l'enseignement public est une étape décisive de la mise en œuvre du plan de réforme de l'éducation nationale. Elle annonce les prémices de la mise en place d'une école républicaine au service de la Nation. En effet, le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani s'est chargé de réformer le système éducatif pour en faire un creuset qui élimine les disparités en son sein et donne un accès juste et équitable à une éducation de qualité. Cette exclusivité, entamée en première année de la rentrée 2022-2023, a pour but de jeter les bases d'une école où tous les fils et filles de Mauritanie se retrouvent dans un même espace éducatif où prévalent l'égalité de chance et l'accès à l'éducation sur les mêmes bases. Parmi ces nouvelles mesures, l'adoption d'un même uniforme scolaire, une approche pédagogique et des programmes scolaires unifiés. Cette étape vise également à consolider les valeurs de citoyenneté, à renforcer la cohésion nationale entre les futures générations dès l'enfance,

à dit dans un entretien avec le Magazine Horizons, le directeur de la réforme du système éducatif au ministère de l'Éducation nationale, M. Cheikh Sidi Mohamed Ould Taleb Emine

Le ministère a lancé cette réforme à partir de la présente rentrée scolaire. Elle est l'aboutissement d'une étude qu'il a élaborée à cet effet, - dit le directeur. Cette étude indique que le nombre d'élèves qui, sans cette réforme allaient s'inscrire à l'école privée est d'environ 10 000, en plus de ceux qui vont en première année à l'école publique.

Le directeur de la Réforme a ajouté que ces statistiques ont permis au ministère d'élaborer un plan d'accueil des nouveaux élèves de la première année du fondamental. Et jusqu'à présent il n'y a aucun problème, à l'exception de Nouakchott et de Nouadhibou où le nombre d'inscrits est supérieur à la capacité d'accueil des écoles dans ces deux grandes villes du fait de l'effectif nombreux provenant des écoles privées. Il a toutefois expliqué que le ministère a pris des mesures pour remédier à ce déficit de capacité d'accueil dans ces deux villes. Il envisage même au cas échéant de louer des bâtiments pour recevoir ces élèves de première année

qui ne sont pas hébergés par les bâtiments publics existant.

Quatre nouvelles écoles au niveau de chaque wilaya

Selon lui, le ministère a réceptionné cette année un grand nombre de nouvelles écoles prêtes à l'emploi, ce qui nous a permis - dit le directeur - d'augmenter considérablement la capacité d'accueil des élèves dans le but de mettre en œuvre de ce nouveau plan, ajoutant qu'ils ont réceptionné 4 nouvelles écoles au niveau de chaque wilaya.

il a aussi indiqué qu'il y a un plan d'urgence pour inscrire encore dans la mesure du possible, de nouveaux élèves en première année de l'enseignement fondamental car la nouvelle réforme interdit de recevoir ces élèves en dehors de l'école publique. Il a expliqué que le problème de la capacité à mettre en œuvre cette décision ne se pose pas en termes de ressources et de moyens humains (enseignants et autres), considérant que le nombre de diplômés de cette seule année est suffisant pour satisfaire la demande.



M. Cheikh Sidi Mohamed Ould Taleb Emine a ajouté que le personnel enseignant est suffisamment disponible et qu'il y avait un problème de répartition et de contrôle de la carte scolaire indiquant que des procédures et des mesures ont été prises pour remédier à ces déséquilibres dans la répartition des ressources humaines. Des solutions seront apportées à cet éparpillement des enseignants qui prévalaient par le passé.

Le directeur de la Réforme au ministère de l'Éducation nationale a souligné que le plan de concrétisation de l'école républicaine qui a commencé maintenant avec le premier cycle, a en réalité, débuté au cours ces deux dernières années avec l'élaboration d'une série de procédures comprenant la révision des programmes d'enseignement de la première et de la deuxième années du fondamental ainsi que l'expérimentation proprement dite de ces programmes et la mise en place de leur support en termes de manuels et de logements pour les enseignants des premières et deuxième années

du fondamental. Ces manuels sont distribués aux personnes concernées depuis l'année dernière et l'accent est mis à ce stade - dit le directeur - sur une formation de qualité des enseignants. C'est le premier épisode du plan global de réforme et ce sont les enseignants de la première et de la deuxième année du primaire qui sont visés.

Une réforme progressive

Il a souligné que l'objectif de ces démarches et mesures proactives est que la réforme soit progressive, en commençant par le premier cycle et en allant jusqu'à couvrir toutes les classes de l'enseignement primaire.

Le directeur de la Réforme au ministère de l'Éducation nationale a expliqué que la Mauritanie est liée par les conventions internationales selon lesquelles l'enseignement de base qui s'étend neuf années, de la première année du primaire à la troisième du secondaire doit être obligatoire et gratuit, notant qu'il s'agit d'une composante de l'objectif du millénaire pour le développement que tous les

pays du monde doivent atteindre en l'an 2030.

« La Mauritanie se dirige vers cet objectif qu'elle a adopté, à l'instar de tous les pays et elle s'attèle à les concrétiser selon ses moyens » - a dit le responsable du ministère.

Le directeur de la Réforme au ministère de l'Éducation nationale a conclu en disant que la mise en œuvre de ce plan est le but ultime, soulignant que comme l'a dit le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani avant les journées consultatives de l'éducation. « Cette réforme se heurte à de grands défis mais qu'il faut aux Mauritanien en général de la persévérance et de la détermination afin de surmonter ces obstacles d'autant plus que la volonté politique est réelle et que les moyens de l'État seront présents pour atteindre ce but ».

Pour le Président de la République, cette bataille nationale pour mettre en œuvre le plan de réforme exige avant tout le réalisme, l'absence de préjugés, la détermination.

Saisir l'opportunité d'enseigner gratuitement les enfants dans le public

Il a également appelé les parents à saisir l'opportunité de scolariser gratuitement leurs enfants dans les écoles publiques conformément à ce plan, jusqu'à preuve du contraire, et à ne pas se fier aux préjugés dans ce domaine, reconnaissant qu'il existe en effet de nombreux défis liés aux classes, aux enseignants et aux programmes, mais l'État - dit le directeur de la réforme - œuvre à surmonter ces difficultés.

Le système éducatif mauritanien souffre de nombreux dysfonctionnements depuis la mise en place de l'État, ce qui a poussé le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, au lendemain de son élection, à lancer le nouveau plan de réforme de ce système, dans le cadre de ses engagements électoraux.

Les points saillants de la réforme

L'enseignement préscolaire sera assuré dans les langues nationales.

Le programme d'enseignement intègre l'apprentissage du Coran et de l'arabe. L'enseignement est obligatoire au primaire et au collège. Cependant au lycée, les élèves feront désormais un cycle tronc commun et vont se spécialiser durant les deux dernières années dans les filières dites sciences sociales, sciences et techniques.

L'enseignement dispensé dans les écoles privées doit être le même que celui du public et les enseignants doivent satisfaire de hautes exigences en termes de compétences.

La langue arabe est enseignée à tous les niveaux en tant que langue d'ouverture et d'enseignement. A cela s'ajoute l'introduction des langues nationales, dès le début du cursus scolaire. Leur enseignement sera déterminé en fonction la situation sociodémographique de chaque zone.

La langue française sera enseignée dès la deuxième année en tant que langue d'ouverture et d'enseignement de certaines matières. L'anglais sera enseigné dès la première année du collège. Ces mesures permettront aux élèves de poursuivre leurs études post baccalauréat en arabe, en français ou en anglais selon les cas...

Lancement effectif de l'école républicaine :

La tenue scolaire, outil d'homogénéité et de suppression des inégalités

L'année scolaire 2022-2023 qui a débuté le 03 octobre a été marquée par le lancement effectif de l'école républicaine.

Cela s'est traduit dans les faits par l'envoi de tous les enfants mauritaniens en âge de scolarisation à l'école publique.

Il s'agit en effet d'un pari risqué qui s'est accompagné comme on pouvait s'y attendre de certains couacs.

Mais quoi qu'il en soit cette nouvelle année scolaire est accueillie avec beaucoup d'enthousiasme notamment côté officiel et le ministère de l'Éducation nationale semble décidé à déployer toutes ses cartes afin de relever ce grand défi.

Déjà avec l'uniformisation de la tenue scolaire, un pas a été franchi dans le bon sens. Cette mesure est unanimement saluée en ce sens qu'elle permet de gommer toutes les différences de quelque nature qu'elles soient entre les apprenants. Elle constitue de ce fait un pilier essentiel de la démocratisation de l'école et permettra de mieux ancrer chez les enfants, les valeurs citoyennes et patriotiques.

Des acteurs témoignent

Au sujet de cette nouvelle tenue, Diakité Aly Cheikh, professeur de français au lycée de Toujounine s'exprime en ces termes : « Je salue la décision téméraire et opportune prise par le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani qui s'est fortement et obstinément engagé à instaurer une école républicaine et ceci à compter de cette année scolaire 2022-2023.



Maintenant, concernant la nouvelle tenue scolaire, je pense personnellement qu'elle constitue un véritable instrument d'homogénéité, d'harmonie et d'équité entre les apprenants qui portent le même uniforme en classe. De même que l'uniformisation de cette tenue permet de supprimer tangiblement et visiblement toutes les disparités apparentes.

Une sensibilisation profonde et un approfondissement des valeurs de l'école républicaine par le biais d'une éducation civique et citoyenne constituent de sérieuses garanties pour la réalisation de ce grand projet prometteur et salvateur. »

Abondant dans le même sens Saidou Sarr, responsable de l'Unité de la Formation Professionnelle au Centre de Formation et de Promotion Sociale des



Enfants en situation de Handicap / MASEF, affirme que : « La nouvelle tenue scolaire imposée par l'état est en effet un outil d'homogénéité et de suppression des disparités. »

La tenue scolaire est d'abord un véritable outil pédagogique qui permet de créer un climat de travail, de discipline scolaire et surtout d'égalité socioéducative.

Elle permet de supprimer les barrières, de rapprocher les élèves et de favoriser un espace de camaraderie.

Le port d'une tenue scolaire unique par tous les élèves crée une image positive de l'établissement et donne un sentiment de fierté d'appartenir à son école.

Il développe chez l'élève l'esprit de camaraderie collective et le sentiment d'appartenance à une même famille scolaire. Ainsi le sentiment d'exclusion disparaît.

La tenue scolaire garantit en définitive une homogénéité vestimentaire dans l'établissement, élimine tout signe d'appartenance à une quelconque classe sociale et crée ainsi une identité unique à l'école.

Il est cependant primordial d'impliquer les parents d'élèves, les enseignants et même les élèves pour le bon entretien de la tenue afin d'éviter que cette dernière ne produise le contraire des effets escomptés.

Exprimant son avis à ce sujet, Mouhamed El Vally, professeur au lycée d'excellence de Nouadhibou souligne : « D'après ma modeste expérience, je pense que notre système éducatif souffre depuis des



années de sérieux problèmes.

Ces problèmes se manifestent à tous les niveaux. Que ce soit sûr le plan pédagogique ou sur le plan social.

Il suffit de jeter un coup d'œil sûr les résultats des examens nationaux, le

bac et le brevet et même le concours d'entrée en première année du secondaire. On note une baisse constante des niveaux surtout à l'intérieur et dans les quartiers populaires.

Mais là où le bât blesse c'est l'émergence des écoles privées durant les deux dernières décennies. Cela a exacerbé le problème, de sorte que notre unité nationale a été mise en danger. Les pauvres ne pouvant plus garantir une scolarité à leurs enfants, faute de moyens. Et face à la démission de l'Etat qui n'a plus assumé sa responsabilité primordiale qui est de garantir les droits de base à ses citoyens, la situation a empiré.

De ce fait je trouve que l'école républicaine est une bonne idée et un principe ambitieux et constitue une exigence inévitable pour l'avenir de nos enfants. Elle permettra aux enfants mauritaniens de pouvoir aller dans la même école pendant leur bas âge. Cela est une chose à saluer.



La tenue scolaire est un pas dans le bon sens qui sera franchi. En effet, c'est par l'école que se crée l'identité d'une Nation.

Mais, il va falloir prendre les mesures nécessaires pour une mise en œuvre de cette nouvelle orientation. »

Ba Mamoudou Mamadou dit Mahmoud Ba, directeur des écoles privées Ba Mamoudaly à Nouadhibou et coordinateur du Syndicat national des Promoteurs de l'enseignement privé de la moughataa de Nouadhibou, revient tout d'abord sur la décision d'envoyer tous les enfants de première année à l'école publique. Selon lui : « La plupart des parents d'élèves ne comprennent rien de la situation et pensent qu'il s'agit d'une bonne décision alors qu'elle conduira à l'échec. D'ailleurs le sit-in tenu récemment montre combien ces derniers ignorent cette question qui est pourtant une question nationale. Il est clair que les écoles publiques sont un vrai bazar. Il fallait donc commencer par les assainir avant d'y envoyer manu-militari les enfants des gens. Et là où le bât blesse surtout dans cette histoire d'école républicaine, c'est que seuls les enfants des milieux défavorisés sont concernés par cette fameuse loi d'orientation alors que ceux des milieux nantis peuplent les écoles au programme français. »

S'agissant de la tenue scolaire, M. Bâ affirme : « Je trouve l'idée de la tenue uniformisée vraiment géniale. Cela permet de favoriser la tolérance entre les petits apprenants, toutes couches et tous âges confondus, de réduire le fossé qui sépare enfants nantis et nécessiteux et d'inculquer à notre jeunesse les valeurs républicaines. »

La nouvelle tenue est une chose importante dans le milieu scolaire quand bien même les disparités sont si profondes et si complexes qu'une même tenue ne saurait les dissimuler. »

Et Mr Bâ de conclure : « Ce que l'Etat devrait plutôt faire c'est d'exiger de la rigueur et de la qualité dans toutes les écoles sans exception, publiques ou privées. C'est de diligenter des missions d'inspection sérieuses qui ne consistent pas à poser quelques questions banales aux chefs d'établissement mouillés dans la rhétorique de la complaisance. Cela est mieux que de croire qu'une école républicaine rime avec le harcèlement des écoles privées. »

Les écoles privées elles aussi doivent se restructurer et œuvrer pour que leurs prestations soient à la hauteur. »

En parvenant à imposer la même tenue scolaire pour les enfants scolarisés, le ministère de l'Education a certes franchi un pas dans le bon sens mais le chemin de l'école républicaine reste encore long et semé d'embûches et il va falloir beaucoup de travail et d'investissements pour hisser l'école mauritanienne à un niveau acceptable.

Bakari Gueye

Savia Mint Bamba, directrice de l'Enseignement fondamental :

« L'école républicaine garantit à chaque citoyen son droit à l'éducation et consacre l'égalité et l'équité »

Mme Savia Mint Bamba est directrice de l'enseignement fondamental. Nous l'avons interrogée sur les vertus de l'école républicaine. Elle nous livre ici sa lecture sur ce nouveau cap pris par le système éducatif mauritanien.

Parlez-nous de ce projet d'école républicaine. De quoi s'agit-il au juste ? Pourquoi ce grand retard pour sa mise en œuvre ?

L'école républicaine est un projet qui entre dans le cadre du programme «Taahoudati» du Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani. Elle garantit à chaque citoyen son droit à l'éducation et consacre l'égalité et l'équité. Elle supprime les différences sociales et économiques. Elle permet aussi de bien ancrer les valeurs de la République. Ainsi, l'école républicaine permettra de former des générations qui aiment leur pays. Elle renforce l'unité nationale et la cohésion sociale entre les différentes composantes de notre peuple. C'est là une définition qui vient du Président de la République.

C'est aussi cela la définition de l'école à qui la société confie l'éducation des enfants et le respect des valeurs de la République.

Cet engagement de mettre sur pied une école républicaine devait se réaliser en 2021 mais l'école publique n'était pas encore prête et il fallait se préparer en conséquence. Beaucoup de choses ont été ainsi réalisées dans le domaine des infrastructures avec notamment la construction de 1000 salles de classes dans le cadre du programme 'Ewlewiati'.

Il y avait aussi la nécessité de travailler sur l'encadrement pédagogique. Sur ce plan, 3000 prestataires de services ont été recrutés mais il fallait recruter d'avantage. Cette année 1128 instituteurs ont été recrutés. Les programmes aussi ont été révisés. Une nouvelle matière a été introduite. Elle porte sur « L'éveil et la citoyenneté »

Elle vise à ancrer les valeurs de la citoyenneté chez les élèves. Cette matière a été introduite au cours de l'année scolaire 2020-2021.

Parallèlement, il y a eu la révision de tous les programmes des ENI, sur les conditions d'accès et sur l'exécution et l'uniformisation des programmes de formation de base. L'objectif visé est que tous les enseignants puissent bénéficier d'une formation de qualité avec à la clef l'acquisition de toutes les compétences pédagogiques nécessaires.

Un autre travail a porté sur la tenue scolaire unifiée. Tout cela c'était pour préparer l'année scolaire 2022-2023 avec le début effectif de l'école républicaine.



Il y a eu aussi une augmentation du corps d'encadrement avec le recrutement de promotions d'inspecteurs.

Cette année a commencé par une journée dédiée à l'éducation, en présence de toute la famille scolaire (élèves, enseignants, parents d'élèves) et des élus. Cette journée a été placée sous le haut patronage du Président de la République. Elle a permis au ministre de l'Education nationale et de la Réforme du Système éducatif de faire un bilan des réalisations du département.

Un mot de clôture a été prononcé par le Président de la République qui a insisté sur l'importance de ce projet d'école républicaine. « Une école pour tous et par tous » qui appelle à la participation de tous les acteurs, parents, enseignants, élus, hommes d'affaires.

Donc c'est le lancement effectif de l'école républicaine. Certes il y a des lacunes avec par exemple des écoles qui n'ont pas de clôtures, etc mais l'Etat travaille actuellement pour combler toutes ces lacunes sous la supervision du Premier ministre avec la coordination du ministre de l'éducation nationale.

L'intervention des hommes d'affaires a déjà permis de mettre aux normes une quinzaine d'écoles avec le règlement des problèmes d'eau, d'électricité et de gardiennage. Il s'agit d'un projet national qui nécessite la participation de tous. Et chacun commence à prendre ses responsabilités.





Avec le lancement de l'école républicaine on a assisté à beaucoup de protestations de la part des parents d'élèves ? Pourquoi ? Quel est le problème ?

Naturellement l'être humain n'aime pas les changements. Donc quand il s'habitue à quelque chose c'est toujours difficile de le changer. Jusque-là les gens avaient une mauvaise image de l'école publique. Donc c'est tout à fait normal qu'il y ait encore ce doute. Mais avec le temps, tout le monde comprendra que c'est le meilleur choix. Et c'est gratuit en plus.

Est-ce que le ministère de l'Education a les moyens de sa politique ? L'école publique peut-elle dans le contexte actuel accueillir tous les enfants mauritaniens en âge d'aller à l'école ?

Oui, la demande a été honorée. Il y a certaines écoles comme les écoles d'excellence qui connaissent une grande pression. Mais elles connaîtront des extensions. C'est surtout à Nouakchott et à Nouadhibou que le problème se pose. Il s'agit de 10 moughataas qui connaissent une forte pression sur l'école publique.

Qu'en est-il de la tenue scolaire ?

C'est un choix sous-tendu par plusieurs facteurs. Cette tenue a la même couleur et le même prix pour tous les élèves. Elle est moins coûteuse pour les parents. Elle permet à l'élève de se sentir à l'aise. C'est important sur le plan psychologique que les enfants se sentent égaux. Et enfin sur le plan pédagogique elle donne une bonne image de l'école publique.

Est-ce que du côté du corps enseignant les effectifs sont suffisants ?

Actuellement nous avons 12513 enseignants dans les 3498 écoles que compte le pays.

Et pour les élèves inscrits cette année. Est-ce qu'on peut avoir le chiffre exact ?

Les prévisions pour la première année tournent autour de 112.500.

Certains parents d'élèves obligés d'inscrire leurs enfants à l'école publique, se sentent lésés et parlent d'une décision injuste. Ils disent qu'ils ont le droit de choisir l'école pour leurs enfants. Que leur répondez-vous ?

La scolarisation des enfants est un droit citoyen garanti par l'Etat, comme la santé, le bien-être, etc. De ce fait, l'Etat a le droit et tous les pouvoirs de décider comment honorer cet engagement. Et il a décidé que cela passe par l'école républicaine gratuite. L'Etat refuse catégoriquement les inégalités dans le domaine éducatif. Il a le devoir d'assurer un bon avenir pour les générations futures.



La nouvelle loi d'orientation soulève aussi beaucoup d'interrogations. Est-elle réellement adaptée au contexte national actuel ?

La loi 023 à laquelle vous faites allusion n'est pas tombée du ciel. C'est le résultat des Etats Généraux de l'Education qui ont été organisés aux niveaux régional et national. Tous les partenaires ont été associés. Les résultats ont été débattus et discutés par toutes les associations (Commission de défense de la langue arabe, Commission de défense des langues nationales) et au niveau du Parlement. Les résultats ont été acceptés par tous et le Parlement a adopté la loi par une majorité. Donc il ne s'agit pas d'une loi imposée. « Quelle école nous voulons ? ». C'était ça le slogan.

La loi a pris en compte tous les volets (mahadra, pré-scolaire, enseignement fondamental et secondaire). Et pendant les concertations aucune voix ne s'était opposée à cette loi.

Cette loi prévoit entre autres l'enseignement des langues nationales. Qu'est-ce qui est prévu à court terme pour assurer cela ?

Il y a les cadres de l'ex Institut des Langues Nationales qui disent qu'ils ont une expérience et qui proposent de faire une conception.

Pour sa part le ministère des Affaires sociales va assurer des cours au niveau du pré-scolaire. Il y a aussi les écoles professionnelles comme l'ENAJM, l'ENI et l'ENS qui vont assurer des cours en langues nationales à partir de l'année scolaire 2023-2024.

S'agissant du Fondamental, les matières scientifiques vont pouvoir être enseignées en langues maternelles. Mais cet enseignement se limitera à l'explication et la traduction des concepts.

Les enseignants constituent la pièce maîtresse du système. Ils se plaignent régulièrement de leurs conditions de vie et de travail.

Ne trouvez-vous pas que cela constitue un frein pour la mise sur pied de l'école républicaine ?

Qu'est-ce qui est prévu à court terme pour changer leur situation ?

Depuis l'avènement du Président de la République Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, les enseignants ont bénéficié de plusieurs augmentations sur les primes. Il y a la prime d'éloignement (prime des zones difficiles) qui a connu une augmentation de 150 %. Il y a aussi la prime de craie qui a augmenté de 50 % passant de 30000 MRO à 45000 MRO. En plus elle est payée sur toute l'année financière. La prime de craie a été étendue même aux directeurs des écoles.

Ce sont là des acquis même si ce n'est pas suffisant. Il y a d'autre part, le projet de revalorisation de la fonction d'enseignant. Il vise à classer les priorités et à régler les problèmes.

D'autres avancées sont à signaler comme le passage du cycle d'enseignant adjoint à celui d'enseignant plein. A noter aussi le recrutement de beaucoup de prestataires de services qui deviennent des enseignants.

Pour les enseignants diplômés le cycle d'enseignant principal a été créé. Il bénéficie à ceux qui ont une ancienneté.

Donc il convient de souligner la satisfaction de plusieurs revendications syndicales qui étaient pendantes depuis longtemps. Le département associe les syndicats et il est prêt à réaliser leurs revendications dans la mesure du possible.

Un dernier mot ?

Je voudrais rassurer les mauritaniens et leur dire que l'école républicaine est la seule solution qui vaille. Elle permettra de dépasser tous les dysfonctionnements politiques et sociaux que notre pays a connus pendant longtemps. C'est elle qui assurera le même avenir de toutes les générations de ce pays. De ce fait, j'invite tous les citoyens à s'investir dans ce projet, à l'appuyer, y croire et contribuer à effacer la mauvaise image qu'on se faisait de l'école publique. Cette image sera remplacée par la belle image que nous nous employons à construire.

Propos recueillis par Bakari Gueye

Ouverture scolaire 2022-2023 :

Conditions et garanties de réussite

L'année scolaire 2022-2023 a été ouverte, lundi 3 octobre, sur l'ensemble du territoire national, « dans de bonnes conditions sur fond d'une préparation réussie », affirment des responsables concernés au ministère de l'Éducation nationale. Faits marquants : la nouvelle rentrée scolaire entame sa première année de l'École républicaine où les uniformes scolaires ont été généralisés. De même, les manuels scolaires ont été distribués gratuitement, des tables-bancs ont été disponibles, nombre de classe ont été ouvertes et des gardiens ont été recrutés pour sécuriser les cours d'écoles dans les zones rurales, pourvu que l'école publique soit un véritable centre d'encadrement pédagogique. Il s'agit de fonder, sur un socle dur, une école républicaine regroupant les différentes composantes de la société pour « générer » une génération imprégnée de patriotisme et de culture citoyenne.

*Baba Dianfa Traoré

Pour garantir la réussite de cette nouvelle rentrée scolaire, l'Etat a consenti d'importants efforts pour impliquer davantage les parents d'élèves dans la gestion de l'école en tant qu'établissement public, en activant les comités de gestion de l'école, pour en faire de véritables partenaires dans le processus de raffermissement de l'école publique.

Toutes ces mesures ont besoin du soutien de tous les acteurs du domaine pour asseoir et développer une école républicaine digne de ce nom.

Les autorités administratives, les maires des communes et tous les acteurs impliqués sont unanimes que l'instauration de l'école républicaine est une vision et une orientation irréversibles. C'est une voie consensuelle approuvée par l'ensemble des acteurs impliqués dans le processus. Ceux-ci sont tous appelés à intensifier leurs efforts pour mettre en œuvre le processus de réforme que nous cherchons à adopter. De même, le personnel et tous les membres de la famille éducative doivent redoubler d'efforts, pour une année académique réussie dont la moisson d'assurer la connaissance et l'émulation.

Ouverture différente au cours d'une année différente

Cette nouvelle année scolaire s'est caractérisée par certaines mesures dont la plus importante est la restriction de la première année à l'enseignement public.

Dans le cadre de l'exécution de cette décision une commission, chargée de préparer la structure éducative et le personnel humain, a été constituée au niveau du ministère de l'Éducation nationale et de la Réforme du Système éducatif. Parmi ses réalisations, elle a prévu l'inscription de 9.500 nouveaux élèves en première année de l'enseignement public, précisément dans les villes de Nouakchott et de Nouadhibou, car elles comptent le nombre le plus élevé d'élèves dans l'enseignement privé. Ainsi, pour qu'elle soit une éducation compétitive, la classe de cet enseignement public ne dépasse pas quarante élèves. Aussi 226 classes ont été équipées, 226 enseignants ont été préparés et des gardiens d'écoles ont été proposés.



Conditions d'ouverture et garanties de succès

Pour plus de précision sur cette nouvelle rentrée scolaire, Dr Mohamed Mini Ghoulam, inspecteur chargé de l'Enseignement fondamental au ministère de l'Éducation nationale et de la Réforme du Système éducatif, a confirmé que les conditions d'ouverture de l'école, cette année, ont été corroborées de succès et de réussite puisque la famille scolaire dans toute sa dimension a tenu à réaliser cet objectif. Surtout que cela a suscité la conjugaison des efforts de tous.

Dr Mohamed Mini Ghoulam estime que ce qui est mis en œuvre, cette année, est une partie importante des résultats de la consultation nationale élargie sur la réforme de l'éducation, qui a eu lieu au cours de l'année écoulée. Cette réforme a produit un projet de loi d'orientation qui, après approbation, a été transformée en loi. Cette loi, dit-il, « porte les caractéristiques de l'école que nous voulons. L'un de ses résultats les plus importants est l'enseignement de l'arabe et des langues nationales Poular, Soninké et Wolof afin de corriger un déséquilibre subi par le système éducatif, deux décennies durant ». A cette époque, « les matières scientifiques étaient enseignées dans une langue étrangère, donc cette loi d'orientation a décidé que, désormais, celles-ci seront enseignées en arabe et dans les langues na-

tionales qui sont à réhabiliter, développer et expérimenter », explique-t-il.

Un cadre humain suffisant mis en place

Notre interlocuteur a encore dit que cette année est marquée par l'année préscolaire, à laquelle les enfants entre 3 et 5 ans seront préparés pour s'acheminer vers l'enseignement public (l'école républicaine) de manière fluide et réussie.

L'inspecteur Ghoulam confirme que l'une des garanties de la réussite de cette ouverture est la présence d'un cadre humain suffisant pour couvrir les besoins pédagogiques.

Selon lui, le ministère de tutelle a procédé au recrutement de 6000 enseignants (entre enseignant diplômés des écoles normales et prestataires de services). C'est, reconnaît-il, « le plus gros recrutement réalisé dans l'histoire de notre système éducatif ».

Ces ressources humaines ont été organisées à travers un système informatisé qui nous a permis de connaître avec précision le nombre de nos enseignants et même celui de nos élèves, en plus de la structure pédagogique et carte scolaire. Tout cela a été enregistré dans notre base de données informatiques, devenues le bras technique pour organiser le processus éducatif.



Dr Ghoulam a ajouté que l'une des garanties du succès de l'ouverture de l'école, cette année, est la mise à jour de tous les programmes scolaires après qu'ils aient été révisés ces dernières années, le livre de cours préparé, qui contient des leçons toutes faites à présenter dans n'importe quel coin du pays.

L'uniforme scolaire : élément de cohésion sociale

L'un des objectifs de ce livre est d'unifier le produit éducatif, à savoir que les leçons dispensées dans le point le plus éloigné du pays, sont les mêmes données à Nouakchott et dans nos autres grandes villes. Ces leçons préparées respectent le programme d'enseignement chronologiquement. La leçon donnée au mois d'octobre n'est pas celle qui sera donnée au mois de novembre.

Ainsi, les leçons préparées sont une caractéristique de l'école républicaine, qui veille à ce que les conditions d'enseignement soient uniformes pour tous les élèves.

L'inspecteur de l'enseignement a souligné, par ailleurs, que la tenue des élèves, qui a marqué cette nouvelle rentrée scolaire, constitue un gage de réussite du processus éducatif. C'est vrai que la tenue uniforme permet à tous les élèves (pauvres et riches) d'être les mêmes. Il n'y a aucun signe de statut économique : tous les élèves sont à l'aise. En réalité, c'est cela le legs de l'école républicaine.

Parmi les conditions de garantie du succès de l'ouverture, cette année, dit Dr Ghoulam figurent d'anciennes traditions à reconsidérer tels que le salut le matin par les élèves du drapeau et le chant de l'hymne nationaux etc.

Aussi, pour la réussite de cette ouverture, le livre absent cette dernière décennie, a été fourni. C'est ainsi « qu'un million quatre cent mille livres ont été distribués, au début du mois d'octobre, dans l'ensemble des wilayas du pays. Il est prévu qu'un million cinq cent mille nouveaux manuels scolaires arrivent à Nouakchott dans un avenir proche, ce qui permettra de couvrir les besoins en manuels scolaires, éléments fondamentaux dans l'école républicaine », a mentionné Dr Ghoulam.

Nombre de nouvelles infrastructures scolaires construites

Le gouvernement a déjà réceptionné les clés de 50 nouvelles infrastructures scolaires à l'intérieur du pays pouvant accueillir plus de 30.000 élèves.

Ces nouvelles infrastructures se composent de 479 salles de classes, des logements pour les directeurs d'établissements et les gardiens en plus de dizaines de dépendances prêtes à être mises en service après leur réception.

Ces infrastructures se répartissent comme entre 11 wilayas, 9 au Hodh Charghi, 5 au Hodh El Gharbi, 5 en Assaba, 10 au Gorgol, 4 au Brakna, 8 au Trarza, 2 en Adrar, 1 au Tagant, Dakhlet Nouadhibou 2 et 1 en Inchiri.

Par ailleurs, le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire va lancer, dans les prochaines semaines, les travaux de construction de plus de 100 nouvelles écoles à l'intérieur du pays d'une capacité de plus de 52.000 élèves en plus de près de 500 classes à Nouakchott pouvant accueillir 30.000 élèves.

Doter le pays d'un nouveau système éducatif performant

Il est établi que le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Ghazouani a supervisé en personne la reprise des cours dans un quartier de la banlieue sud-est de Nouakchott. Il a, dans ce cadre, réitéré son engagement au milieu des élèves. Il entend doter le pays d'un nouveau système éducatif performant. Pour atteindre un tel objectif, le Président de la République a déclaré : « Nous devons développer ce secteur dans le cadre d'une Ecole républicaine en tant qu'institution apte à préserver notre cohésion nationale, à donner à l'ensemble des fils du peuple l'occasion de se scolariser sans discrimination, avec justice et équité. ». La finalité de la réforme de l'institution éducative est de la rendre plus apte à ancrer dans l'esprit de nos enfants les enseignements de notre sainte religion, nos valeurs arabes et celles de la citoyenneté, l'égalité et la cohésion. C'est ainsi que la mise en place d'un système éducatif de qualité ouvre des perspectives au génie de notre peuple, une source inépuisable. Force est de constater que la réforme de l'enseignement est une condition pour la renaissance économique.

Il est confirmé qu'asseoir l'École républicaine sur de bonnes bases est une des priorités du gouvernement qui agit, en application des instructions de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani.

L'école républicaine : une option irréversible

C'est dans le souci de réaliser, sincèrement, cet objectif que le Comité ministériel, chargé de la mise en œuvre du Plan national de scolarisation 2022-2023, s'est réuni récemment.

Cette réunion fut l'occasion pour le Premier ministre M. Mohamed Ould Bilal Messaoud d'instruire les départements concernés de prendre toutes les mesures nécessaires pour surmonter les obstacles et unir les efforts pour donner à l'évènement son importance réelle.

Rappelons que La réunion a donné lieu à la présentation de trois rapports sur l'état de la rentrée scolaire ;

Le premier était un rapport général présenté par le ministère de l'Éducation Nationale et de la Réforme du Système Éducatif, suivi d'une présentation conjointe des walis de Nouakchott sur l'état de la scolarisation dans leur wilaya ; Puis un troisième rapport remis par des conseillers à la Présidence de

la République et au Premier ministre qui évalue les démarches appliquées sur le terrain au niveau des neuf moughataas de Nouakchott.

Après discussion et délibération, le Premier ministre a renouvelé ses instructions pour accélérer la mise en place de l'école républicaine comme seule option et en faire un espace sûr qui dispense des connaissances, renforce la citoyenneté et la cohésion nationale.

Il a appelé tous les acteurs de l'action éducative à unir leurs efforts pour restaurer la confiance dans l'école publique.

De même, décision a été prise de réunir ce comité chaque semaine pour assurer un suivi rigoureux de l'opération.

Mieux gérer le personnel pour mieux réussir l'école

Pour la concrétisation du projet, le ministère de l'Enseignement fondamental et de la Réforme de l'Éducation nationale promet de mieux gérer le personnel. Ainsi, dans le domaine de la gestion des ressources humaines, des mécanismes de contrôle seront dynamisés, les textes réglementaires relatifs aux absences et à la rationalisation de l'utilisation du personnel, appliqués. Selon ce ministère, 5030 diplômés au chômage seront recrutés pour renforcer le corps enseignant.

Faits marquants cette nouvelle année scolaire, la généralisation de l'uniforme scolaire, le développement de l'enseignement numérique et la distribution de plus de trois millions de manuels scolaires. Tous les enfants auront ainsi la même tenue, une blouse pour les garçons et une autre pour les filles. Pour soutenir les élèves, le ministère de l'Éducation a procédé à la distribution de 3 millions de manuels scolaires au cours de l'année scolaire 2022-2023. Un chiffre phénoménal et suffisant pour combler le déficit en livres chez les élèves, mais aussi et surtout, pour soulager les parents d'élèves continuellement pris à la gorge par les commerçants spéculateurs dans la vente des livres scolaires.

Les acteurs de l'enseignement s'expliquent

Pour le secrétaire général du Syndicat national de l'enseignement secondaire (SNES), la situation de l'école et la réforme exigent la participation de tous les acteurs du système éducatif : « Pour nous, réformer l'éducation, c'est appeler les Mauritaniens aujourd'hui à s'asseoir autour d'une table et décider ce qu'ils veulent enseigner à leurs enfants - ensemble - pour qu'on ait une charte pour l'éducation qui ne pourra plus être changée par les politiques pour tel ou tel intérêt politique ».

Le président de la Fédération des associations des parents d'élèves, M. Ahmed Sghair confirme « que l'enseignement a besoin d'être dépolitisé, car toutes les réformes déjà passées dans l'enseignement ont été prises en otage par les politiciens, par la gestion politique. ».

Ouverture scolaire dans les wilayas :

Une préparation optimale qui suit la mise en place de l'école républicaine voulue pour les générations futures

L'année scolaire 2022 - 2023 au niveau de nos wilayas intérieures a fait l'objet d'une préparation minutieuse afin de réaliser les espoirs placés dans le système éducatif, qui sont, entre autres, l'offre d'un service éducatif de qualité à tous les enfants, la réforme de ce système et la mise en place de l'école républicaine que nous voulons pour les générations futures, qui est une priorité majeure parmi les priorités du programme électoral de Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh Ghazouani.

L'enseignement en Mauritanie a fait l'objet d'une grande attention de la part de Son Excellence M. Mohamed Ould Cheikh Ghazouani, un intérêt qui s'est traduit par la poursuite du ministère l'Education nationale et de la Réforme du Système éducatif, à travers ses services régionaux, de la décentralisation des prestations éducatives.

Il s'y ajoute la mise en œuvre de la politique de l'État visant à élever le niveau de l'enseignement dans le pays par la supervision directe, le diagnostic et l'évaluation continue afin d'atteindre les objectifs souhaités.

Une carte scolaire a été élaborée afin d'assurer l'égalité des chances en matière d'éducation dans toutes les wilayas et d'atteindre la qualité de l'enseignement, car la démocratisation de l'éducation ne signifie pas seulement assurer une place pour chaque élève, mais aussi garantir une qualité d'enseignement compatible avec les exigences du développement scientifique et de la mobilité des élèves. Il s'agit aussi, dans le cadre de cette dynamique de prendre en compte les facteurs géographiques, économiques, démographiques et éducatifs pour faire un diagnostic précis de la réalité des infrastructures scolaires afin d'obtenir ensuite les meilleurs services éducatifs dispensés selon des normes scientifiques adaptées aux exigences de la réalité.

Mise en oeuvre de la réforme: un défi majeur

Dans ce contexte, des mesures importantes ont été prises, à commencer par l'élaboration de la feuille de route pour la réforme, l'organisation d'une vaste consultation sur les problèmes de l'éducation et la promulgation de la loi d'orientation sur le système éducatif.

Mais l'étape décisive reste bien entendu la phase de mise en œuvre, qui est un défi majeur qui doit être relevé par tous en faisant preuve de disponibilité, de sacrifice, mais aussi de diligence.

Les autorités nationales s'attellent à développer le système éducatif et à renforcer les valeurs de la République. C'est ainsi qu'un certain nombre de mesures ont été prises, dont la distribution d'uniformes scolaires, le lancement de l'école républi-



caine avec la limitation de la première année du cycle fondamental aux écoles publiques.

Parallèlement à l'ouverture de la nouvelle année scolaire, la direction régionale de l'Éducation de la wilaya du Trarza a mis la dernière main aux préparatifs de la rentrée pour en assurer le succès et créer des conditions favorables pour que le personnel enseignant puisse s'acquitter pleinement des missions qui lui ont été confiées.

Trarza: des écoles encore sous les flaquas d'eau

Ainsi, tous les établissements d'enseignement de la wilaya du Trarza sont prêts à accueillir des élèves et tout le personnel éducatif du Trarza est sur place, le taux de présence prévu des élèves a été estimé à 95%. Néanmoins, dans les faits, il s'est avéré que ce taux était bien plus modeste que prévu les premiers jours de la rentrée.

Pour ce qui est de l'état actuel des infrastructures

éducatives, tous les établissements sont pleinement préparés et l'on n'a pas signalé de manque substantiel au niveau des équipements collectifs et du matériel. La wilaya compte 17247 élèves répartis entre 31 lycées et 32 collèges.

La wilaya du Trarza abrite également 420 écoles fondamentales où servent 1617 enseignants (dont 761 pour le secondaire) dispensant des cours à un total de 50 306 élèves.

Afin de renforcer ces efforts, une campagne de sensibilisation a été menée auprès des parents pour inscrire leurs enfants à la rentrée scolaire afin de ne pas rater le début du programme éducatif et inciter les nouveaux élèves à porter l'uniforme.

Les associations de parents d'élèves de la wilaya ont justifié le faible taux de fréquentation scolaire des élèves les premiers jours de l'ouverture par l'inondation de certains quartiers résidentiels de la ville de Rosso, qui a constitué un obstacle à l'accès des élèves aux cours.





Au niveau de la wilaya du Guidimakha, les préparatifs ont été menés tambour battant pour l'ouverture de l'année scolaire en phase avec les efforts des pouvoirs publics en perspective du lancement de l'école républicaine. Cette école qui représente tout un programme pour gommer progressivement les disparités, et ce, en dépit des conditions climatiques caractérisées par des précipitations importantes au niveau de la wilaya.

Guidimakha: un dispositif renforcé

Les autorités régionales se sont attelées à assurer l'équipement et le nettoyage des établissements d'enseignement en évacuant les eaux de pluie et en asséchant les flaques qu'elles ont provoquées afin que l'ouverture de l'année scolaire se déroule comme prévu.

La wilaya dispose d'une bonne infrastructure avec 267 écoles fondamentales fréquentées par 58 165 élèves et encadrées par 1 282 enseignants.

Sur cet effectif global, 9 854 élèves font la première année de l'école républicaine lancée au cours de l'année scolaire 2022-2023.

Cette année, les institutions ont été renforcées avec 35 nouvelles écoles primaires, qui s'ajoutent à ce qui a été construit au cours des trois dernières années.

L'enseignement secondaire compte 25 collèges et lycées, fréquentés par 11 849 élèves et encadrés par 396 professeurs. Cette année, ce dispositif a été renforcé par 12 nouveaux établissements en plus de ce qui a été construit au cours des trois dernières années.

Par ailleurs, les programmes ont été unifiés et l'uniforme scolaire a été acquis, ce dont l'importance n'est pas à démontrer pour gommer les différences entre les élèves et consolider l'unité nationale et la cohésion sociale en élevant une génération culturellement et socialement homogène.

Dans la wilaya de l'Adrar, la rentrée scolaire a été marquée par l'ouverture de classes préscolaires à raison d'une classe dans chaque moughataa, la wilaya recevant 5008 uniformes scolaires pour l'enseignement fondamental, alors que ses besoins en uniformes s'élèvent à 14 387 unités.

Le nombre d'enseignants dans la wilaya a atteint 561 au lieu de 442 au cours de l'année scolaire écoulée, soit une augmentation de 119 enseignants, dont 45 pour l'Arabe, 45 pour le Français et 29 professeurs bilingues.

Adrar: 70 à 120 élèves par classe

Le nombre de professeurs cette année est estimé à 309 au lieu de 299 l'année dernière, soit une augmentation de 10 professeurs.

Alors que le niveau de surpopulation dans les classes a atteint un taux élevé dans certaines écoles de la moughataa d'Atar, comme l'école du quartier d'Akweke, où le surnombre d'élèves a atteint 70 à 120 élèves par classe.

Cette saison, les eaux de pluie ont entraîné l'effondrement de certains plafonds de salles de classes du collège de Tenlabba et de l'école (Tenouchert),



dans la moughataa de Ouadane et des toits de certaines salles de classe de la commune de d'El Medah relevant de la moughataa d'Aoujeft, dont l'école à (Legleitat) et des dommages à l'école (Aioun ElBekrah) dans la commune de N'Terguent en plus de l'effondrement du toit d'une salle de l'école D'Meija.

Malgré tout cela, le taux de présence des enseignants pendant la première semaine de l'ouverture était de 77,32%, et 60% pour les professeurs tandis que celui des élèves de l'enseignement fondamental était estimé à 52%, contre 48% pour les élèves du secondaire. L'inscription des élèves de première année du cycle fondamental dans toutes les moughataas de la wilaya a atteint une moyenne de (1934) élèves.

La carte scolaire de la wilaya pour cette année couvre 131 écoles fondamentales où les écoles publiques sont fréquentées par 14 324 élèves, dont 7057 filles et encadrés par 561 enseignants; le nombre d'établissements d'enseignement secondaire enregistré est de 29 dont 22 publics et 7 privés, fréquentés par 5892 élèves dont 3076 filles, encadrés par 309 professeurs.

Au niveau de la wilaya du Tagant, le démarrage des cours pour le compte de la nouvelle rentrée scolaire a fait l'objet d'une bonne préparation conforme aux orientations du gouvernement en la matière pour accompagner le lancement de l'école républicaine.

Tagant: taux de scolarisation élevé

Dans ce cadre, 4000 élèves ont bénéficié de l'uniforme scolaire, faisant que la wilaya a déjà couvert 20% de ses besoins en la matière, à raison de deux tenues par élève, distribuées selon des critères fixés en coopération avec les associations de parents d'élèves qui tiennent compte de la pauvreté et de la précarité.

La wilaya a connu une augmentation significative des taux de scolarisation ces dernières années grâce aux efforts déployés par les autorités nationales visant à améliorer le niveau d'éducation considéré comme condition de tout développement durable.

La direction régionale de l'Education nationale a pris un certain nombre de mesures pour assurer le succès de la nouvelle année scolaire et traduire

dans la réalité les normes de l'école républicaine dans toutes ses manifestations.

S'agissant de l'absorption des élèves de première année du cycle fondamental, la wilaya n'a eu à faire face à aucun problème en raison du manque d'écoles privées en son sein.

En matière d'infrastructures, le Tagant dispose de 171 écoles fondamentales et 14 établissements secondaires dont certains sont en construction comme les écoles 4 de Tidjikja, d'El Jedida, l'école n°1 de N'Beika, celle de N'Titam de Tamourt N'Aaj, et les écoles de Toueijikjit et de Siyassade la commune de Soudoud.

En ce qui concerne la moughataa de Tichitt, il y a deux écoles dont l'une à Lekhcheb et l'autre à Oum Laaoueitgatt.

En ce qui concerne les établissements d'enseignement secondaire, les travaux seront bientôt achevés, Inchaa Allah, au lycée de N'Beika qui est une nouvelle création, tandis que celui de Tidjikja est en cours de réhabilitation au moment où il n'y a pas de bâtiments pour le lycée d'Iguevane ni pour le collège de Ntitam.

Toutefois, les mesures nécessaires ont été prises à cet effet pour pallier à ce déficit d'infrastructures scolaires, ne serait-ce que provisoirement.

Pour ce qui est des staffs pédagogiques, la direction s'est attelée à les répartir entre les établissements de manière transparente.





C'est ainsi que 621 instituteurs y sont en service au profit de 21114 élèves.

Quant à l'enseignement secondaire, il est supervisé par 219 professeurs pour les 6131 élèves qui suivent leurs cours.

La wilaya abrite 45 écoles qui disposent de cantines scolaires profitant à 4429 élèves.

Dans la wilaya du Hodh El Gharbi, la carte scolaire a été élaborée sur la base scolaire de données statistiques et démographiques.

Le nombre d'élèves du cycle fondamental dans les écoles publiques est de 50 449 dont 26 581 filles. Ils sont encadrés par 1185 enseignants et exploitent 618 salles de classe, et expriment le besoin de réhabiliter 245 autres.

Hodh El Gharbi: des cantines scolaires en appui

Ces dernières ont été visitées par une délégation du ministère de tutelle qui a pu constater la situation de 22 écoles endommagées par la pluie cette année. La wilaya compte 98 cantines scolaires, bénéficiant à 11786 élèves, dont le taux de pourcentage de filles, est de 51,88%. Ces cantines offrent aux élèves des repas qui aident les familles vulnérables à scolariser leurs enfants et à réduire, autant que faire se peut, la déperdition scolaire.

Le nombre d'élèves au niveau de l'enseignement secondaire dans la wilaya est de 11 710, dont 7 080 filles, soit 60,46%, supervisés par 385 enseignants dans 25 établissements scolaires.

Au niveau de l'enseignement privé, le nombre d'élèves inscrits est de 2 090 dont 1115 filles, soit 53,11%, répartis entre 13 établissements.

Pour ce qui est du secondaire dans l'enseignement privé, le nombre d'élèves dans la wilaya atteint 2941 dont 1731 sont des filles, soit un taux de 58,8% répartis entre 9 établissements d'enseignement privé.

La wilaya du Tiris Zemmour, à l'instar des autres wilayas du pays, a profité d'un certain nombre de réformes pédagogiques et éducatives couvrant divers domaines, dont notamment la réalisation d'infrastructures scolaires, la dernière réforme du système éducatif et la dotation de moyens humains et logistique conséquents.



La carte scolaire de la wilaya du Tiris Zemmour couvre 25 écoles primaires, dont 19 dans le chef lieu de la wilaya, Zouerate, 4 à F'Dérick et 2 à Bir-Moghrein.

En ce qui concerne l'enseignement secondaire, la wilaya compte 4 collèges à Zouerate, en plus de 4 lycées, dont deux à Zouerate, un à F'Dérick et un autre à Bir Moghreïn ainsi que de 9 écoles privées. Le nombre total d'inscrits dans le cycle fondamental au niveau de la wilaya est de 7 923 élèves pour 3 676 dans le secondaire, dont 48% de filles.

Tiris Zemmour: 69,65% de réussite au fondamental

En ce qui concerne le cadre humain du secteur de l'éducation au niveau de la wilaya, il n'y a pas de déficit majeur enregistré dans le personnel pédagogique. Le nombre d'enseignants y est de 227, dont 193 du cadre et 34 contractuels ou prestataires de services éducatifs.

Les professeurs, quant à eux, sont au nombre de 139 du cadre et contractuels, compris.

S'agissant des taux de réussite au cours de l'année scolaire écoulée, la wilaya a obtenu un taux de réussite de 69,65% au concours d'entrée en première année de collège, et un taux de réussite allant jusqu'à 22% au concours d'obtention du Brevet d'Etudes du Premier Cycle du secondaire. Pour les examens du Baccalauréat, le taux de réussite a dépassé les 20%.

La direction régionale a tenu à organiser des concours expérimentaux dans les différentes classes pour préparer les élèves à vivre ce genre d'examens et de concours. Dans ce cadre, la wilaya a participé aux Olympiades des Sciences l'année dernière et y a été classée quatrième.

L'ouverture de l'année scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions et a été marquée par la présence des staffs d'encadrement pédagogique et des élèves les tous premiers jours.

C'est ainsi que la direction régionale de l'Education dans la wilaya a appliqué les instructions émanant du ministère de tutelle insistant sur le caractère spécifique de l'ouverture cette scolarité avec l'inscription des élèves de la première année du primaire exclusivement dans les écoles publiques et la distribution de l'uniforme scolaire en présence de leurs parents ou correspondants.

Brakna, un afflux croissant vers l'école

La wilaya du Brakna a connu quant à elle, un afflux croissant vers l'école suite aux efforts consentis par les hautes autorités du pays visant la réforme de l'enseignement étant donné que celui-ci est l'un des plus importants piliers du développement social et de la réalisation du progrès économique et de la prospérité auxquels aspirent les peuples.

L'ouverture s'est déroulée dans de bonnes conditions marquée par la concrétisation des engagements de Son Excellence le Président de la République à confier la première année du cycle fondamental à l'école publique. A cette mesure s'ajoutent l'uniforme scolaire et sa distribution aux élèves pour la première fois pour contribuer à éradiquer les écarts sociaux entre les différentes couches de la société.

Toutes les mesures tendant à faire réussir l'année scolaire, qu'il s'agisse de ressources humaines, logistiques ou d'infrastructures, ont été prises.

De même, le personnel d'encadrement était présent aux premiers jours de la rentrée.

Au sujet de la capacité d'absorption des écoles des élèves de la 1ère année de l'enseignement primaire, la wilaya n'a pas eu de problèmes eu égard au fait que les écoles privées n'y sont pas légion. Aussi, ce problème a été transcendé facilement.

Le nombre de structures d'enseignement fondamental dans la wilaya est de 325 écoles, où étudient 66 700 élèves dont 52% sont des filles. Ces effectifs suivent un enseignement dispensé par 1534 instituteurs dont 394 sont contractuels.

Quelque 41 200 élèves bénéficient du projet de cantines scolaires dans 154 écoles.

Au niveau du secondaire, la wilaya compte 39 établissements d'enseignement où 600 enseignants assurent les cours à plus de 23 000 élèves.

Plusieurs infrastructures scolaires ont été mises en place, les programmes d'études et de formation ont été révisés et la compétition encouragée à travers les lycées d'excellence et les concours nationaux et internationaux.

Traduit par SMS

Historique des réformes du système éducatif national :

L'Ecole républicaine, l'aboutissement d'une longue quête



L'Unification du système éducatif national (SEN) fonde la réforme de 1999 mais les interrogations sur son succès – ou son échec – sont toujours d'actualité à travers la question de la langue d'enseignement, de pratiques non conformes à l'esprit de la loi de cette réforme et ce à tous les niveaux de l'enseignement. La réforme en cours tente de corriger tous ces dysfonctionnements.

Concernant ce long cheminement pour trouver la voie qui mène à la « bonne » réforme, Dr Mohamed Menna Ghoulam, Inspecteur chargé de l'enseignement fondamental au ministère de l'Education nationale et de la réforme du système éducatif, estime que l'évolution de ce système éducatif est dictée, avant tout, par la nécessité d'un ancrage effectif dans la réalité socioculturelle du pays.

« La première réforme, celle de 1959, a cherché à concilier entre cette donnée essentielle et l'appartenance de la Mauritanie au protectorat français. Cela s'est traduit par une timide introduction de quelques heures d'enseignement de la langue arabe dans l'école publique. Une évolution notoire survint en 1967, avec l'augmentation de l'horaire de l'arabe, suite au Congrès d'Aïoun, en juin 1966,

où de nombreuses voix se sont élevées, au sein de l'élite nationale de l'époque, pour réclamer l'officialisation de l'arabe comme langue d'enseignement », indique ce haut cadre du MENRSE.

Cette réforme, donc, accompagne l'émergence de l'État-Nation qui commençait alors à prendre forme. Elle a ainsi arabisé complètement la première année de l'enseignement fondamental et augmenté l'horaire de l'arabe dans la deuxième et troisième année du même cycle.

La grande réforme de 1973 survient après une révision globale des accords qui liaient la Mauritanie à l'ancien pays colonisateur, la France, et qui touchaient à la culture, à l'économie et à la politique. C'est cette réforme qui a permis l'arabisation complète du système éducatif et a donné le feu vert, en même temps, à la promotion des autres langues nationales (pulaar, soninke, oulof).

Des filières qui n'existaient pas vont apparaître, comme celle des lettres originelles (LO) et feront naître avec elles l'idée de la création du futur Institut supérieur des études et recherches islamiques (Iseri). Beaucoup d'observateurs et d'experts considèrent ainsi la réforme de 1973 comme la « mère des réformes », estime Mohamed Menna Ghoulam. L'Inspecteur en charge de l'enseignement fondamental a poursuivi son entretien avec le magazine Horizons en soulignant que « la plupart des

réformes pédagogiques menées dans le passé prenaient la couleur politique du moment et, dans ce contexte, la réforme de 1979 a été décidée sous la pression d'un puissant lobby francophone et d'un autre arabophone qui, chacun, tirait de son côté. Cette réforme qui cherchait à satisfaire chacun – sans vexer personne – en laissant à chaque groupe la latitude du choix de la langue (arabe ou français) portait en elle-même les germes de sa propre mort. Pour la première fois, fut instauré le système des filières qui créa une division au sein de l'élite nationale et du système éducatif, même s'il était dit qu'il ne s'agissait que d'une période transitoire devant aboutir ensuite au retour de l'arabe, à l'horizon de 1985, comme langue d'enseignement dans un système éducatif unifié. »

La réforme de 1999 qui ramène le système à la filière unique s'est voulu une « remédiation » aux erreurs commises par la réforme précédente. Cette réforme donnait de la considération à l'instruction civique – devenue matière obligatoire – et affectait l'enseignement de toutes les disciplines liées à l'appartenance culturelle (philosophie, histoire-géographie, instruction civique) à la langue arabe, alors que les disciplines scientifiques (sciences naturelles, mathématiques et physique-chimie) allaient être enseignées en français.



« L'on obligeait ainsi l'enfant mauritanien, à travers cette réforme, à maîtriser deux langues (l'arabe et le français), ce qui relevait de la gageure vue la situation du système éducatif de l'époque mais également des tensions politiques qui sous-tendent tout choix privilégiant une option plutôt qu'une autre. », estime l'Inspecteur en charge de l'enseignement fondamental.

Deux décennies de mise en œuvre de la réforme de 1999 ont suffi à prouver son échec flagrant parce qu'elle a créé une génération d'élèves ne maîtrisant ni l'arabe ni le français. Comme disait A. Memmi: "Il a rejeté l'Orient et l'Occident le refuse!"

Partant de cela, il est devenu clair que la réforme du système éducatif mauritanien était un problème récurrent qui rendait nécessaire la recherche d'une solution radicale.

Les assises nationales de l'éducation, la base de l'Ecole républicaine

Cette recherche de solution allait prendre la forme des « Assises de concertation nationale sur la réforme du système éducatif », organisées mi-novembre 2021, avec plus de 500 participants représentant les partis politiques, les élus du peuple (parlementaires, conseillers régionaux et municipaux), représentants des syndicats nationaux, experts de l'éducation et organisations de la société civile.

Ces assises ont été sanctionnées par un diagnostic sans complaisance des dysfonctionnements dont souffre notre système éducatif, afin de le rendre plus efficace et plus performant pour pouvoir atteindre les exigences scientifiques et éducatives des générations montantes, et que celles-ci puissent maîtriser les compétences nécessaires pour le développement inclusif et la cohabitation pacifique entre les composantes de la société.

Les participants à ces assises ont pu mettre sur pied une feuille de route apte à rendre les établis-

sements éducatifs mauritaniens à accompagner les contextes sociaux et économiques, et à offrir un enseignement de qualité et équitable pour tous.

« Partant de la vision du Président de la République et la politique du gouvernement, et tenant compte des rapports des journées régionales, des précédentes réformes et des rapports des états généraux de 2013, les participants ont pu tracer les contours et les caractéristiques de l'école dans laquelle se retrouve chaque mauritanien, et clarifier le chemin à suivre pour la concrétiser sur le terrain », avait déclaré le ministre de l'éducation de l'époque.

Les participants ont été unanimes sur les choix des langues d'enseignement, un choix qui renforce la position de l'arabe et préserve aux langues nationales (pulaar, soninké et wolof) leur place, en plus de l'orientation au sujet de l'usage des langues d'ouverture pour rehausser leur niveau d'enseignement », avait conclu le ministre.

Les résultats de ces assises nationales de l'éducation ont pris la forme d'une Loi d'Orientation pour une meilleure gouvernance du système éducatif national. Parmi les principales mesures envisagées dans le cadre de cette loi, l'obligation d'enseigner les matières scientifiques, dès le primaire, en langue arabe et dans les langues nationales, durant une période expérimentale, qui débutera en 2024. Par la suite, tout enfant mauritanien sera obligé d'apprendre, en plus de sa langue maternelle, au moins une autre langue nationale, ce qui est de nature à ressouder le tissu social entre les différentes communautés nationales.

Ainsi, « la réforme en cours, pensée comme une réponse adéquate à l'une des promesses du Président de la République, d'orienter le système éducatif national vers l'Ecole Républicaine, comme aspiration d'une bonne partie des organisations pédagogiques et d'experts nationaux dans le domaine, est en train de prendre forme en cette rentrée scolaire 2022-2023. Elle est de nature, sans nul doute, si elle est bien appliquée dans ses grandes lignes, à corriger tous les dysfonctionnements qui ont accompagné les réformes précédentes, parce que si le problème de la langue d'enseignement est réglé une fois pour

toutes, l'on pourrait s'occuper, plus tranquillement, de tous les autres qui empêchent d'avoir l'école que nous voulons », estime Dr Mohamed Menna Ghoulam.

« C'est un faux problème d'évoquer, à tort et à travers, « la problématique des ressources humaines, souligne l'inspecteur chargé de l'enseignement fondamental. Enseigner au primaire en langue arabe est chose aisée puisque nous disposons d'un surplus dans les effectifs, contrairement à la langue française où une telle décision, si elle avait été prise, aurait bien placé notre école dans un réel embarras. Appliquer cette mesure, cette année, en classe de 1ere AF, nous demande d'avoir sous la main 226 instituteurs et autant de salles de classes, alors que les sortants des ENIs cette année sont au nombre de 1128 », précise Dr Mohamed Menna Ghoulam. Et l'inspecteur en charge de l'enseignement fondamental au ministère de l'Education nationale et de la réforme du système éducatif de considérer que « la réforme en cours est la meilleure base pour instaurer l'Ecole Républicaine promise par Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani dans son programme électoral de 2019 "Taahoudati".

« Ainsi, dit-il, le Département est à pied d'œuvre pour que tous les enfants mauritaniens tirent profit de ces orientations qui tendent à promouvoir une équité scolaire, en les portant à fréquenter les mêmes écoles, à bénéficier du même encadrement et à porter le même uniforme qui permet de mettre un terme aux signes d'ostentation qui ont causé tant de frustrations aux enfants issus des milieux pauvres. La réforme va aussi faire cesser la pagaille qui régnait dans un système éducatif disparate, avec une école publique "noyée" par des écoles privées "hors normes", des écoles "étrangères" soi-disant "consulaires" qui sont sorties du cadre prescrit par le système éducatif national, toutes choses qui ont fait voir l'urgence d'une refondation de l'école mauritanienne pour repartir sur de nouvelles bases, celles d'une école pour tous.

Sneiba Mohamed

Les ressources humaines et leur rôle dans la réussite de la nouvelle réforme de l'éducation

L'éducation est le pilier du développement et son fondement solide. C'est elle qui prépare le salut des nations et des peuples, et également le développement des États et des pays. Par elle, la connaissance est transmise, les générations reçoivent les valeurs culturelles et sociales ainsi que les fondements de la citoyenneté.

En raison de l'importance de l'éducation et de son rôle central dans le développement, la Mauritanie a cherché à la réformer à travers plusieurs tentatives qui ont commencé avant l'indépendance avec la réforme de 1959, qui a tenté d'établir un système éducatif national solide.

Les réformes ont commencé successivement, et chacune d'entre elles annulait et remplaçait celle qui l'avait précédée, et le système éducatif était condamné à ne jamais évoluer et à ne guère atteindre les objectifs de développement prévus, car la principale préoccupation du plan éducatif était le conteneur linguistique approprié pour l'avancement de l'éducation, vacillant entre l'enseignement en Arabe ou en Français ou à travers les deux langues. Toutes ces réformes n'ont donc pas pu aboutir.

Cette année, l'application pratique d'une nouvelle réforme formulée à partir des résultats des journées consultatives pour l'éducation en 2020 a réellement démarré. C'est ainsi qu'il a été décidé de consulter le peuple sur cette question afin de mettre en œuvre une réforme éducative consensuelle, visant avant tout à édifier l'école républicaine qui assure à tous les Mauritaniens une formation équitable, juste, sérieuse et à même de contribuer à l'édification d'un citoyen réconcilié avec lui-même.

Un objectif noble qui immunise la société contre le fléau de la dispersion et de la désunion. Cependant, l'éducation est un système intégré et sa réforme nécessite un plan cohérent qui prend en compte tous les aspects et composantes du système éducatif, au premier rang desquels les ressources humaines.

L'éducation est, en fait, un noble moyen et une fin qui porte en soi l'immunisation de la société contre le fléau de la dispersion et de la désunion. Elle est en même temps considérée comme un système intégré dont la réforme nécessite un plan homogène qui prend en compte tous les aspects et toutes les composantes du système éducatif, au premier rang desquelles se dressent les ressources humaines.

La réforme des ressources humaines est la pierre angulaire de la réforme du système éducatif, selon M. Mohamed Ould Rajel, directeur des Ressources humaines au ministère de l'Éducation nationale et de la Réforme du Système éducatif : « L'enseignant constitue l'épicentre du processus éducatif. C'est ainsi que le ministère a cherché, depuis 2019, à mettre l'accent sur la réforme du système de gestion des ressources humaines », en adoptant les procédures suivantes :

- Contrôler le mouvement des enseignants en sup-



primant les méthodes informelles utilisées pour affecter les enseignants et qui provoquait un déséquilibre important dans la répartition des enseignants sur l'ensemble du territoire national, de sorte que Nouakchott et les villes voisines connaissent un surplus d'enseignants. Cependant, les villes de l'intérieur souffraient d'une grave pénurie en matière de ressources humaines. À cet égard, des critères transparents ont été retenus pour pouvoir gérer les ressources humaines de manière juste et transparente ;

- Prendre des mesures pour faire face au manque d'enseignants par leur utilisation optimale et rationnelle, en vérifiant la situation des ressources humaines à la disposition de chaque wilaya et en recrutant suffisamment d'enseignants ;
- Contrôler le nombre d'enseignants et fournir tous les indicateurs s'y rapportant, tels que leur répartition selon le lieu de travail, les spécialisations, les cycles, l'âge, le genre, etc. ;
- Développer un système informatique pour la gestion des ressources humaines ;
- Promouvoir le recrutement des enseignants par la création d'un nouveau corps dit corps principal des enseignants accessible après l'obtention du certificat du premier cycle de l'enseignement supérieur et l'amélioration des conditions d'inscription dans les écoles normales pour rehausser la qualité de la formation ;
- Améliorer la formation continue des enseignants et organiser des tests pour déterminer leurs besoins en matière de formation continue ;
- Ajustement et réorganisation des archives de la direction des Ressources humaines ;
- La mise en place d'un projet dénommé «Projet de Réévaluation Professionnelle», qui vise à amelio-

rer les conditions matérielles et morales des enseignants en répondant aux besoins inscrits dans les doléances des syndicats d'enseignants ;

Grâce aux réformes, le secteur des Ressources humaines sera pleinement en mesure de jouer son rôle de premier plan dans la mise en œuvre de la nouvelle réforme du système éducatif.

De son côté, Dr Mohamed Menni Ghoulam, inspecteur général en charge de l'Enseignement fondamental, a indiqué que «la question de l'enseignement est naturellement complexe et épineuse. Il a donc été décidé de s'en référer au peuple mauritanien pour prendre une décision. Ainsi, des journées nationales de consultation auxquelles ont pris part de nombreux acteurs éducatifs, politiques et également des organisations de la société civile ont été organisées en 2020.

Les résultats de ces journées de réflexion ont été formulés dans une loi d'orientation qui régit et organise le système éducatif.

L'une des caractéristiques les plus importantes de cette loi d'orientation est l'enseignement des matières scientifiques au niveau du cycle fondamental en langue arabe et dans les langues maternelles nationales.

Une phase expérimentale qui commencera à partir de 2024 est prévue pour l'enseignement des langues nationales, et à l'issue de cette expérimentation, l'enfant mauritanien devra apprendre une langue nationale autre que sa langue maternelle.

Ceci permettra de rétablir la relation entre les composantes de la société et créer une génération homogène qui sera une réponse aux désirs de la société et aux recommandations des organisations éducatives et des experts qui considèrent que le système éducatif ne pourra réussir que si l'enseignement se fait dans les langues maternelles.

Il a ajouté que la conclusion que l'on pourrait tirer est que toutes les réformes du système éducatif se sont heurtées à la problématique linguistique. Car elle a toujours été à l'origine des déséquilibres ayant accompagné toutes ces réformes. Une fois cette question résolue, les décideurs auront le temps de s'attaquer à d'autres questions plus pointues et certainement plus faciles à résoudre.

Il a souligné que la nouvelle réforme s'est inspirée de toutes les réformes précédentes, car elles ont été étudiées et une approche a été présentée comme base de consultation sociétale qui a abouti à la rédaction de la loi d'orientation approuvée par l'Assemblée nationale en 2022.

L'École républicaine figure parmi les principaux titres de cette loi, car elle garantira que les enfants reçoivent les mêmes cours, dans les mêmes conditions et sous le même toit surtout que l'on se dirige vers un enseignement de base qui sera assuré en langue arabe.

Personnels de l'Enseignement



La mise en œuvre de la décision de consacrer la première année du cycle fondamental aux écoles de l'enseignement public nécessite la mise à disposition de 226 enseignants et 226 salles. Il y a donc suffisamment d'enseignants, puisque le nombre de diplômés des écoles normales pour cette année est de 1128 enseignants.

Dr Ghoulam estime que l'école républicaine ou l'école du peuple, comme on dit, « fait partie d'une expérience européenne qui a émergé au Moyen Âge en réponse aux écoles aristocratiques à caractère sacerdotal ».

Selon notre contexte éducatif, nous œuvrerons, quel que soit le niveau économique des uns et des autres, à ce que tous nos enfants étudient sous un même toit, portant la même tenue. Cela permettra l'émergence d'une génération ayant reçu le même enseignement, et il ne faut pas oublier que notre espace éducatif connaissait un état de chaos dans la mesure où il vacillait entre des systèmes éducatifs de natures différentes.

La formation initiale

« L'enseignant ou l'instituteur est le pilier du processus éducatif, et toute réforme qui ne prend pas en compte la mise à disposition d'enseignants qualifiés est vouée à l'échec, nous déclare M. Mohamed Ould Mohamed Lemine EL Bane, directeur de l'Ecole normale des Instituteurs. Pour cela le ministère a accordé une grande attention à la formation initiale, a-t-il ajouté.

Avant d'entamer la nouvelle réforme, les écoles normales des Instituteurs ont été réformées, à commencer par un colloque tenu à Aioun en 2020 et qui regroupait de nombreux acteurs de l'éducation. Le but de ce colloque était de diagnostiquer l'état de la formation et du recrutement dès la sortie, afin de l'améliorer pour produire un enseignant capable de remplir son rôle de manière optimale.

En conséquence, les quatre écoles normales ont connu plusieurs améliorations, puisque la période de formation a été réduite de trois à deux ans et que le corps des instituteurs principaux a été créé pour les titulaires du diplôme de licence.

Concernant le recrutement, il était stipulé que le candidat obtienne une moyenne pondérée cumulative de 10 ou plus dans la langue de sa spécialité. Ceci est en soi une sélection préalable à l'examen, comme l'amélioration de la formation et du système de formation pour définir des axes, des activités et des disciplines que l'élève instituteur est appelé à étudier.

Le nouveau programme prévoit l'informatique en tant que matière permettant à l'enseignant sortant d'avoir accès aux nouvelles technologies, en prévision de tout événement nécessitant un enseignement à distance. Le programme est également unifié pour les quatre ENIs de Mauritanie. Cela signifie qu'il prévoit que l'étudiant passe par toutes les activités cognitives et professionnelles.

Par ailleurs, le directeur a souligné que les écoles normales des Instituteurs, grâce à ces améliorations, contribueront efficacement au succès de la

nouvelle réforme de l'éducation et prendront les devants dans sa mise en œuvre.

Le nouveau programme prévoit l'enseignement de la loi d'orientation réglementant cette réforme dans le cadre de la législation scolaire, et le point le plus important est la capacité des écoles de formation à former les ressources humaines pour doter notre système éducatif d'un nombre suffisant d'enseignants.

Lorsque le ministère a mené son étude statistique pour connaître le nombre d'élèves qui devraient être inscrits en première année fondamentale, il a été constaté que le nombre d'enseignants diplômés cette année est supérieur au nombre requis pour couvrir les besoins de la première année fondamentale.

A elle seule, l'ENI de Nouakchott a, en 2022, diplômé, 545 enseignants, et les autres ENIs plus de 400. Cette performance nous permet d'affirmer qu'il n'y a pas de problème de ressources humaines pour mettre en œuvre la nouvelle réforme.

Il n'y a que quelques petits problèmes liés aux infrastructures qui peuvent être rapidement surmontés. Nous avons, à titre d'exemple, à l'école annexe (l'école d'application), nous avons ouvert deux classes pour la première année et nous avons la possibilité d'ouvrir d'autres en cas de besoin.

Le projet de revalorisation du métier d'enseignant

Le projet de revalorisation du métier d'enseignant est un programme national qui répond à la volonté de la famille éducative de remettre l'enseignant à sa place d'éducateur pour des générations.

Son Excellence le Président de la République s'est engagé à œuvrer à la revalorisation par la communauté du rôle exceptionnel de l'enseignant et à restaurer le respect de son métier. Par conséquent, le lancement du projet « Réévaluation de la profession

enseignante et le développement des ressources humaines dans le secteur de l'éducation » est d'une importance stratégique pour atteindre les grands objectifs de l'éducation. L'objectif global du projet est de promouvoir et de développer les ressources humaines du secteur et d'améliorer les performances du système éducatif national.

Plus précisément, cela signifie :

- Améliorer les conditions morales et matérielles des enseignants et des encadreurs.
- Rationalisation de la gestion et du développement des Ressources Humaines du secteur.

- Créer un cadre permanent de concertation avec les syndicats sur leurs revendications.

Les résultats attendus sont :

- Enseignants et superviseurs motivés et hautement qualifiés;

- La gestion, la planification et le développement des ressources humaines sont contrôlés par la direction des Ressources humaines grâce à un personnel qualifié et à un système informatique de gestion de l'Education qui fonctionne bien ;

- Plans complétés et mis en œuvre pour la formation initiale et continue des enseignants visant le développement professionnel;

- Les personnels sont employés de manière raisonnable et sont promus de manière juste, équitable et cohérente.

L'amélioration des conditions matérielles des enseignants fera l'objet de mesures visant à augmenter les salaires à travers :

- (1) Introduction de cycles qui assurent un développement de carrière plus stimulant ;

- (2) Institution d'un système de gratifications et primes garantissant de meilleures conditions d'enseignement ;

- (3) Avantages liés aux performances

- (4) Faciliter l'accès au logement et aux transports.

La gestion et le développement des ressources humaines seront maîtrisés à travers des outils et des approches basés sur les capacités offertes par les technologies de l'information et de la communication, et le renforcement des capacités organisationnelles, humaines et physiques de gestion des ressources humaines

Les mesures, qui seront prises, dépendront d'études tenant compte des effets attendus et de la capacité à supporter les charges financières.

Cette stratégie est basée sur les principes de consultation, de participation et de partenariat. Pour ce faire, le projet sera géré par un comité de pilotage composé de représentants de tous les secteurs concernés de l'Etat ainsi que des représentants des syndicats d'enseignants et des organisations de parents d'élèves, ainsi que d'une cellule de pilotage composée d'un coordinateur et d'experts spécialisés dans les questions liées au développement des ressources humaines.

Traduction :
M'bareck O. Sabbar

ENI de Nouakchott :

Plus de 50 ans de formation des instituteurs



Des premières années de l'indépendance nationale à nos jours, l'Ecole Normale des Instituteurs (ENI) de Nouakchott a formé environ 15 000 enseignants. Cet établissement joue un rôle majeur dans la formation des ressources humaines au niveau du fondamental. L'ENI de Nouakchott et celles d'Aïoun, de Kiffa, de Kaédi et d'Akjoujt ont connu des améliorations dans le cadre de la réforme globale du système éducatif.

De 1964 à nos jours, l'Ecole Normale des Instituteurs de Nouakchott (ENI) a formé environ 15 000 enseignants arabophones, francophones et bilingues du fondamental. Cette école, née quatre ans après l'indépendance de la Mauritanie, a pour mission d'assurer la formation initiale des instituteurs recrutés par le département de l'Education nationale. Elle a aussi pour mission leur formation continue selon les besoins exprimés par le ministère. L'ENI dispose aussi d'une école fondamentale d'application construite en 1972. Cette école d'application est une sorte de laboratoire pour les élèves-maitres qui y mettent leur formation en pratique. Dans le cadre de la réforme globale du système éducatif qui a abouti à l'adoption d'une loi d'orientation, les ENI de la Mauritanie ont évolué. Pour les préparatifs de cette réforme, le ministère de l'Education nationale a organisé en 2020 un atelier diagnostique à Aïoun. Au cours de cet atelier, il a été discuté de la baisse du niveau des instituteurs due entre autres, aux lacunes de leur formation initiale. C'est pourquoi, indique M. Mohamed Lemine Mohamed Abdellahi El Banne, directeur général de



l'ENI de Nouakchott, il a été recommandé la réforme des ENI en commençant par le processus de recrutement des enseignants.

Niveau bac ou licence

Ainsi, le diplôme exigé pour participer aux concours d'entrée aux ENI est le baccalauréat. Il n'est plus possible d'y accéder avec le niveau du BEPC. Les bacheliers admis au concours d'entrée aux ENI y passent trois ans (deux ans de formation initiale et une année sur le terrain).

Pour rehausser le niveau et la qualité de l'enseignement fondamental, une catégorie d'instituteurs-principaux fera son entrée à l'ENI de Nouakchott cette année. Ils y passeront une année de formation initiale et une autre sur le terrain avant leur titula-

risation.

Autres nouveautés pour améliorer la qualité de l'enseignement de base, notamment dans les langues d'apprentissage : avant le concours écrit d'entrée à l'ENI, les candidats passent par une présélection. Ainsi tout candidat à l'entrée à l'ENI doit avoir au moins la moyenne (10 sur 20) dans sa langue d'enseignement (arabe ou français).

Les améliorations, c'est aussi au moment de la phase de formation des élèves-maitres. Ainsi, il a été adopté un nouveau programme (théorique et pratique) basé sur des modules précis, avec des compétences précises et selon un chronogramme préétabli.

Dans la formation des élèves-maitres figurent aussi des cours en nouvelles technologies de l'information et de la communication. Les sortants de l'ENI de Nouakchott pour l'année scolaire en cours ont reçu des tablettes.

Toujours pour plus de qualité, il a été introduit la recherche pédagogique. Les élèves-maitres produisent à la fin de leur formation, individuellement ou en groupe, un mémoire d'une vingtaine de pages.

La réforme des ENI (dans le cadre de la réforme globale du système éducatif) a mis fin aux repêchages d'instituteurs. Tout sortant d'une ENI doit avoir au moins une moyenne de 10 sur 20 dans sa langue d'enseignement et 10 sur 20 de moyenne générale. Pour les bilingues, il est exigé la moyenne dans les deux langues.

Khalilou Diagana

Livre scolaire :

Plus d'un million d'exemplaires déjà distribués

Par Ely Maghlah

Le manuel scolaire est un document pédagogique qui permet aux apprenants d'acquérir le savoir dans de meilleures conditions pédagogiques. Il établit une relation de confiance indéfectible entre les élèves et l'école d'une part et entre eux et l'enseignant d'autre part.

Les manuels sont à la base des programmes scolaires, lesquels définissent l'avenir des populations et reflètent leur niveau d'évolution et de prospérité.

L'élaboration d'un manuel scolaire constitue un pas décisif dans le processus de réforme de l'éducation et appelle à la réalisation de différentes conditions pédagogiques, notamment la précision dans le choix du contenu.

Ce contenu doit toujours être attrayant pour susciter de l'intérêt chez les apprenants et répondre à leur curiosité de savoir.

Quelle place occupe le manuel scolaire ?

Selon le Directeur Général de l'Institut Pédagogique National M. Cheikh Ould Ahmedou, le livre scolaire occupe une place prépondérante dans le système éducatif et constitue une pièce maîtresse dans le dispositif pédagogique dont il garantit le niveau et la qualité.

Evoquant le rôle de l'IPN, M. Ould Ahmedou a indiqué que cette institution, responsable de l'élaboration et du suivi du livre scolaire, dispose d'un ensemble de moyens qui lui permettent de jouer pleinement son rôle dans la réforme de l'éducation et d'accompagner l'évolution tout en répondant aux exigences du changement.

Historique de l'IPN

L'IPN a d'abord été créé en 1967 comme « Centre pédagogique national » mis en place pour satisfaire la demande en matière de manuels scolaires qui, jusqu'à cette date, étaient importés à partir de pays arabes et africains.

Ces livres importés, même s'ils étaient de bonne qualité, ne prenaient pas en compte les réalités mauritaniennes et comprenaient, quelques fois des exemples qui n'étaient nullement liés à notre milieu.

Selon le Directeur général de l'IPN, cette situation avait amené les autorités nationales à prendre cette initiative pour combler le déficit existant dans le processus pédagogique.

Plus tard, en 1973, le Centre pédagogique va être transformé en Institut pédagogique national (IPN) avec de nouvelles missions, prérogatives et de nouveaux objectifs.

En plus de l'élaboration du manuel scolaire, l'IPN est de nouveau chargé de la mise en place d'autres



outils comme les cartes et les aides pédagogiques diverses.

Le Directeur de l'IPN a souligné que « cette institution veille sur la qualité de l'enseignement dispensé dans nos établissements où elle accompagne les apprenants pendant une durée de treize ans s'étalant du primaire jusqu'au secondaire ».

Il a en outre ajouté que la réalisation et la mise en place des aides pédagogiques (maquettes, croquis, dessins, supports matériels divers) constitue une partie intégrante de la mission de cette institution dont la finalité est le bon déroulement du processus pédagogique.

167 livres de différents niveaux

L'IPN doit élaborer 167 livres pour répondre aux besoins des différents niveaux de l'enseignement. A ce titre, la première année du fondamental nécessite quatre livres, la deuxième année cinq livres dont le manuel de français. Le nombre de livres augmente en fonction du nombre de matières enseignées pour devenir plus important dans la phase secondaire avec la multiplication des filières de sciences, de mathématiques, de lettres modernes et de lettres originelles.

L'IPN dispose actuellement de 120 à 130 manuels scolaires de différentes matières de l'enseignement, dont l'élaboration exige la collaboration d'un conseiller pédagogique, d'un inspecteur et d'un instituteur dans le cas du niveau fondamental ou un professeur pour le secondaire.

Etapas d'élaboration d'un livre scolaire

Selon le Directeur général de l'IPN, l'élaboration d'un manuel commence d'abord à partir de la mise en place d'un programme par l'Inspection Générale. Au vu de ce programme, le ou les auteurs, peuvent faire le travail de conception et d'écriture, avant d'être soumis au tirage, à la vérification et à la correction de la langue et du contenu. Cette dernière phase est confiée à des professeurs titulaires du doctorat.



Après cette étape qui va permettre d'ajouter, de corriger ou de retirer du contenu, le livre passe à l'impression finale.

A partir de l'année 2000, le nombre des établissements scolaires s'est multiplié. Les écoles primaires dont le nombre était de 100 ont atteint aujourd'hui 4200 établissements, celui des collèges est passé à près 357.

Auparavant, un million de livres était suffisant pour l'ensemble de nos établissements, alors que, aujourd'hui, on doit fournir cinq million sept cent mille (5.700.000) exemplaires. Ce qui requiert encore beaucoup plus de moyens et d'efforts.

Quatre millions de feuilles d'examen

L'imprimerie scolaire, a expliqué le Directeur de l'IPN, satisfait la demande du Ministère de l'Education Nationale qui se chiffre à quatre millions d'exemplaires de feuilles d'examen et de programmes, en plus des diplômes et certificats. « Il s'agit, a-t-il souligné, d'un travail exécuté avec beaucoup de discrétion parce qu'il s'agit d'examens nationaux dont les sujets sont protégés.

Par rapport à l'impression des livres, le Directeur général de l'IPN a mentionné qu'il « s'agit d'une opération qui ne relève plus de l'imprimerie scolaire dont la capacité est limitée à six cents ou sept cents mille exemplaires ».

Comblant les déficits...

Pour combler le déficit existant, a ajouté Ould Ahmedou, « nous faisons recours au marché extérieur en lançant des appels d'offre en bonne et due forme. Les pays ou les parties ayant gagné le marché procèdent à l'impression du nombre de livres demandé, comme c'était le cas de l'année dernière avec la Tunisie ». Ce qui a permis à l'IPN d'expédier un million deux cent mille exemplaires de livres scolaires de l'enseignement fondamental vers les établissements de l'intérieur du pays.

Pour ce qui est des livres du secondaire, ils concernent, en plus d'une partie du fondamental, un marché passé avec l'Inde.

Une première cargaison de livres est déjà en route et pourra parvenir dans une semaine. Ces livres seront expédiés vers les établissements sur l'ensemble du territoire national.

« L'imprimerie de l'IPN ne s'occupe que d'une partie des livres du secondaire étant donné qu'il s'agit de manuel où l'usage des couleurs est limité, alors que pour le fondamental il faut faire usage d'au moins quatre couleurs », a souligné le Directeur général de l'IPN.

Investir dans la propagation du savoir

Le Directeur général de l'IPN a salué les orientations du Président de la République Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, accordant une

importance particulière à la propagation du savoir.

« Ces instructions, a rappelé M. Ould Ahmedou, sont traduites, dans la réalité, par l'attention particulière accordée par le Premier Ministre M. Mohamed Ould Bilal à l'Education de façon générale, en plus des instructions du Ministre de l'Education Nationale et de la réforme en cours du système éducatif avec ses répercussions positives ».

C'est à ce titre, a-t-il poursuivi, que nous avons procédé à l'impression de plus de trois millions exemplaires de livres scolaires (70% de nos besoins). Ces livres seront disponibles dans 150 kiosques implantés sur tout le territoire national au prix symbolique de 200 MRU pour chaque livre du fondamental. « A savoir que l'Etat investit 300 MRO pour imprimer un livre. Le but recherché à travers ce prix symbolique est de cultiver chez les apprenants l'importance du livre et la nécessité d'en prendre soin. « Offrir des livres à titre gracieux étant une méthode qui a déjà été expérimentée par l'IPN sans succès », a-t-il souligné. Ce qui a conduit, parfois, à agir en collaboration avec les associations des parents d'élèves et les comités de gestion des écoles qui prenaient en charge la distribution des livres restés dans les stocks au profit d'établissements de l'intérieur du pays ou situés en zones éloignées contre la payement d'un forfait », a précisé le Directeur général de l'IPN.

Cantines scolaires en Mauritanie :

Fournir un complément nutritif à 190.000 enfants de milieux défavorisés

Par Mohamed Abderrahmane
Oud Med Yehdih

Consciente de l'intérêt primordial de l'accès à l'enseignement, gage d'un avenir prospère pour l'individu et la société par l'ancrage de l'esprit civique et la promotion économique et sociale des citoyens, la Mauritanie a multiplié les écoles du fondamental et du secondaire sur l'ensemble du territoire dans le but de garantir la scolarisation du maximum d'enfants, surtout ceux issus de milieux sociaux défavorisés.

Pour le succès de cette scolarisation massive, l'Etat s'était engagé sur plusieurs fronts dont la lutte contre les facteurs de la baisse du niveau scolaire de l'élève.

Parmi ceux-ci, la malnutrition qui constitue aux yeux des pédagogues, l'une des causes fondamentales de la déperdition scolaire et de la dégradation du niveau des élèves. D'où l'idée de la création de cantines scolaires dans les zones rurales les plus exposées à l'insécurité alimentaire.

Les cantines sont perçues comme un levier important pour augmenter le taux de scolarisation des enfants, longtemps en permanente régression du fait de la rareté des ressources et du désengagement des partenaires qui ont orienté leurs interventions vers la prise en charge des réfugiés maliens du camp de M'Bera au Hodh Charghi.

En 2019, seules 288 cantines scolaires étaient opérationnelles sur l'ensemble du territoire.

Dès son accession à la magistrature suprême, le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Oud Cheikh El Ghazouani, a fait évoluer les choses. Son programme 'Taahoudaty' accorde un intérêt capital à l'enseignement dont les cantines constituent un volet important et indispensable. Une ligne budgétaire spécifique pour l'alimentation scolaire a été créée dans le budget du ministère pour la première fois depuis la naissance de l'Etat mauritanien. Une politique nationale d'alimentation scolaire a été élaborée, suivie de la mise en œuvre d'un programme national d'alimentation scolaire à base de produits locaux.



tage composé des trois parties et des partenaires du ministère de l'Éducation : le Programme alimentaire mondial (PAM) et le 9^e ministère américain de l'Agriculture, a été mise en place.

En plus de l'appui nutritionnel, le ministère de l'Éducation nationale effectue périodiquement des opérations de déparasitage pour des centaines de milliers d'enfants en milieu rural.

Les cantines scolaires contribuent à la mise en place de l'école républicaine

Selon les experts de l'éducation les cantines scolaires sont fondamentales pour le succès de l'école républicaine, surtout par leur contribution à la cohésion sociale, en permettant aux enfants de vivre ensemble, de manger et d'apprendre ensemble.

Les cantines scolaires servent aussi à la rétention des enfants à l'école. Elles sont de ce fait un moyen de lutte contre la déperdition scolaire qui est un handicap sérieux pour la scolarisation de tous les enfants issus de milieux ruraux pauvres.

De nouvelles cantines scolaires dans dix-huit collèges en milieu rural

Selon les sources du ministère de l'Éducation nationale et de la Réforme du Système éducatif, l'année 2023 verra le lancement d'un programme pilote dans six wilayas du pays.

Il prévoit pour la première fois dans l'histoire du pays, des cantines scolaires dans dix-huit collèges du milieu rural dans les wilayas des deux Hodh, de l'Assaba, du Guidimakha, du Gorgol et du Brakna. Ce programme cible près de 3000 élèves.

Nouvelles réalisations phares dans le domaine

Les deux dernières années ont vu le lancement d'un programme national d'alimentation scolaire, particulièrement en février 2022 à partir de l'arrondissement de Bousteila, moughataa de Timbédra (Hodh Charghi), dans le cadre du Programme prioritaire Elargi du Président de la République (ProPEP).

Ce programme est exécuté sur la base d'une convention tripartite entre le ministère de l'Éducation nationale et de la Réforme du Système éducatif, la Délégation générale à la solidarité nationale

et à la lutte contre l'exclusion (Taazour) et le Commissariat à la Sécurité alimentaire (CSA).

En vertu de cette convention, la direction de la nutrition et de l'éducation sanitaire effectue sa programmation annuelle pour la dotation des écoles en denrées alimentaires, en incluant le coût du transport des produits jusqu'aux écoles et le suivi de l'opération, selon le directeur de la nutrition et de l'éducation sanitaire au ministère de l'Éducation nationale et de la Réforme de l'éducation nationale, M. Sidaty Oud Hamane.

Pour la gestion du programme, un comité de pilo-



La direction de la nutrition et de l'éducation sanitaire est actuellement en négociations avec le programme SWEDD pour l'autonomisation de la femme et du dividende démographique pour qu'il intègre dans ses interventions les cantines scolaires dans les six wilayas précitées, sachant qu'il n'intervient que dans ces mêmes wilayas. Une fois l'accord conclu, le ministère affectera des ressources à d'autres établissements du pays, sachant le ministère américain de l'Agriculture assure déjà la prise en charge des cantines scolaires du Gorgol, du Brakna et du Tagant.

Cantines scolaires en période de covid-19

En période de la Covid-19, le ministère de l'Education nationale a élaboré un protocole sanitaire avec la collaboration des ministères de la Santé et de l'Intérieur et de la Décentralisation en vertu duquel il a été procédé à :

- la dotation des cantines scolaires de lave-mains et de savons,
- l'offre de plats individuels aux bénéficiaires dans des endroits espacés,
- la formation de gestionnaires de cantines scolaires,
- la distribution de produits hygiéniques et de matériels de prévention.

Création d'une ligne budgétaire spécifique pour l'alimentation scolaire

Les nouvelles ressources engendrées par le démarrage du programme « Taahoudaty » ont permis au département de l'Education nationale la mise en œuvre d'importantes actions en matière d'alimentation scolaire au mois d'octobre 2020.

Elles ont également contribué à l'extension du programme à toutes les wilayas du pays.

À la rentrée scolaire 2021/2022, ces allocations financières avaient permis de toucher 160 000 enfants de familles démunies et vivant dans des milieux défavorisés à l'échelle nationale.

Au cours de l'année scolaire d'avant (2019/2020), le nombre des cantines était de 324, pour un total de 50556 rationnaires, tous issus des wilayas d'Hodh Charghi, de l'Assaba et du Guidimakha.

Historique des cantines scolaires

L'alimentation scolaire a débuté dans les années soixante, plus précisément en 1963, en appui à la scolarisation des élèves boursiers des internats de l'enseignement secondaire, selon le directeur de la nutrition et de l'éducation sanitaire au ministère de l'Education nationale et de la Réforme du Système éducatif, M. Sidaty Oud Hamane.

La même source précise que dans les années 70, le programme d'alimentation scolaire avait été élargi pour inclure le fondamental.

Au milieu des années 90, le programme a été recentré pour se concentrer sur l'enseignement fondamental et quelques mahadras dans les zones ru-



rales les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire : les deux Hodh, l'Assaba, le Tagant, le Brakna, le Gorgol, le Guidimakha et le Trarza.

Face à la rareté des ressources résultant du désengagement des partenaires, le programme s'est considérablement réduit, passant de 1 690 écoles en 2014 à 493 écoles en 2015 puis à 288 écoles, en 2019.

Une politique nationale d'alimentation scolaire

Conscient de l'importance de l'alimentation scolaire et des multiples avantages qu'elle procure aux enfants, le département de l'Education nationale a élaboré une politique nationale et un programme national d'alimentation scolaire à base de produits locaux.

Ce programme entièrement financé par l'Etat mauritanien était étendu à l'ensemble du pays en 2021. Adoptée en 2016, la politique nationale d'alimentation scolaire et le programme national d'alimentation scolaire à base de produits locaux sont restés

inappliquées, faute de financement et de volonté politique.

Rôle des cantines dans la scolarisation des enfants

La nutrition scolaire a de multiples avantages en matière de scolarisation des enfants. Parmi ceux-ci, l'encouragement de la scolarisation des filles, le regroupement des écoles, la complétude du cycle, l'assiduité, particulièrement pour ceux qui parcourent de longues distances et la réduction des abandons.

Les experts de l'éducation et de la nutrition soulignent que les enfants qui arrivent à l'école affamés, sont facilement distraits, ont du mal à rester éveillés et à se concentrer sur les cours.

Selon le directeur de la nutrition et de l'éducation sanitaire, les cantines offrent aux élèves deux repas par jour : un petit déjeuner composé de bouillie fortifiée et sucrée et servi à la récréation. Et un déjeuner servi en fin de matinée avec trois denrées essentielles : riz, huile végétale, légumes.

Au sein des populations bénéficiaires, c'est la satisfaction totale quant à la qualité du service et des produits fournis. De même, elles manifestent un réel intérêt et un engouement perceptible pour l'ouverture de nouvelles cantines.

Avis des partenaires des cantines scolaires

Interrogée par l'AMI sur l'apport des cantines scolaires dans la scolarisation des enfants issus de milieux défavorisés, Mme Aïchetou Mint Sidi Baba, secrétaire exécutive de la fédération nationale des associations des parents d'élèves, affirme que les cantines sont un moyen idéal de scolarisation des enfants des franges sociales démunies.

Elle a ajouté qu'elles étaient ces dernières années en état de léthargie, voire de coma cérébral.

« Actuellement on s'attend à un nouveau démar-

que les cantines sont une aubaine pour les écoles en milieu rural car les enfants mangent à leur faim à la mi-journée et restent dans l'établissement sur des nattes et dans des lieux propres disposant de latrines, jusqu'à 15 heures, quand commence la deuxième partie des cours.

A propos des parents d'élèves, M. Béchir a précisé qu'ils sont coopératifs et contribuent au fonctionnement des cantines par l'achat de viande, ce qui rend le repas plus agréable et plus adapté aux traditions culinaires locales.

Il a enfin indiqué que son école dispense des cours d'éducation sanitaire : hygiène corporelle, hygiène du milieu, nutrition, déparasitage etc.

Education sanitaire

L'hygiène et la nutrition sont deux modules essentiels du programme de l'éducation pour la santé enseigné dans les écoles où se trouvent des cantines

pour la santé enseigné dans les écoles dotées des cantines scolaires

Les aliments énergétiques, de construction et de protection, la défense de l'organisme contre l'infection, l'immunité et la carte de vaccination sont également des points saillants du programme de l'éducation pour la santé.

Valoriser le produit national

Dans le souci de valoriser le produit national, la direction de l'éducation et de la nutrition sanitaire compte intégrer dans les rations offertes par les cantines scolaires des produits locaux comme le riz, les légumes, les produits de pêche et les produits laitiers.

Cette innovation vise à présenter aux élèves des produits locaux frais mieux adaptés à leur milieu et à leur goût d'une part et à permettre aux agriculteurs, éleveurs et pêcheurs mauritaniens de vendre leurs produits localement et de disposer de ressources financières consistantes.

Pour la mise en place de cette approche, la direction a déjà organisé des formations des acteurs concernés dans les wilayas de Dakhlet-Nouadhibou, du Trarza et de l'Assaba.

Quelques insuffisances encore

Parmi les problèmes constatés dans le domaine de la gestion des cantines scolaires, on note le manque de la logistique mobile, c'est-à-dire des véhicules pour assurer le suivi sur le terrain, des infrastructures comme les réfectoires, cuisines et magasins de stockage.

Le manque de ces infrastructures constitue un handicap sérieux devant le bon fonctionnement des cantines, surtout la logistique mobile, au regard de l'immensité du territoire national et de la présence d'enfants ciblés dans des zones éloignées et d'accès difficile.

Des infrastructures en perspective

Pour combler quelques insuffisances et renforcer les acquis dans ce domaine vital en cette période de crise alimentaire et sanitaire, le ministère de l'Éducation nationale et de la Réforme du Système éducatif entend renforcer ses infrastructures par la construction de deux cent magasins pour les écoles à cantine scolaire, des cuisines et des réfectoires.

Des campagnes de sensibilisation sur l'hygiène et la propreté sont au programme pour faire des écoles publiques un lieu d'apprentissage, de loisir et d'épanouissement.

Les cantines scolaires constituent un soutien pour les ménages démunis et un moyen de lutte contre l'insécurité alimentaire, défi majeur pour les pays de la région du Sahel, dont la Mauritanie.

Sur la base des réalisations accomplies et de la volonté affichée par les autorités du pays, les cantines scolaires sont en train de retrouver une seconde vie en tant qu'outil de scolarisation et moyen de soutien aux familles démunies dans les wilayas les plus exposées à l'insécurité alimentaire.



rage, à un début d'un travail organisé avec des ressources financières, des politiques, programmes et approches pour que les cantines touchent leurs vraies cibles, les enfants de familles pauvres dans les wilayas vulnérables à l'insécurité alimentaire ». Mme Mint Sidi Baba se dit optimiste, avec la mise en place de nouveaux comités de gestion des écoles dans lesquels le directeur occupe le poste de secrétaire général, ce qui permet de dépasser les malentendus habituels et la gestion contestée des produits affectés aux écoles.

« Nous, parents d'élèves, sommes là pour épauler les écoles et faire tout ce qui est à notre portée pour améliorer la qualité de l'enseignement et scolariser le maximum possible d'enfants mauritaniens », a conclu la secrétaire exécutive.

Pour sa part, le directeur de l'école I de Nimlane au Taguant, M. Sidi Mohamed Oud Béchir, a indiqué

scolaires.

L'hygiène se définit comme l'ensemble des mesures pour protéger l'individu ou la collectivité contre certaines causes de maladies. Elle comprend trois sous-domaines : corporelle, vestimentaire et alimentaire.

Le lavage des mains au savon est la pratique la plus recommandée aux élèves, surtout après l'usage des latrines et avant de manger ou après avoir nettoyé un enfant plus jeune ou accompagné un enfant aux toilettes.

Au niveau de la nutrition, l'accent est mis sur les aliments énergétiques, de construction et de protection.

La défense de l'organisme contre l'infection, l'immunité et la carte de vaccination constituent également des points saillants du programme de l'éduca-

Implication et responsabilités des parents d'élèves :

Gage de succès de l'enseignement

Par Mamadou THIAM

Les parents ont un impact durable sur l'apprentissage des enfants. Force est de constater que le rôle des parents dans l'éducation de leurs enfants est une clé de leur succès. En effet, il est admis que chaque famille a un fort impact sur la réussite scolaire de ses enfants. Il est important de savoir que cette réussite est fortement influencée par la communication entre les parents et le personnel des écoles, mais également par l'implication de la famille dans le suivi de la scolarité des enfants. En définitive, les parents et la famille élargie ont l'impact le plus direct et le plus durable sur l'apprentissage des enfants et jouent un rôle clé dans le soutien de leur éducation.

Supervisant la cérémonie d'ouverture de la rentrée scolaire 2022-2023, le Premier ministre, M. Mohamed Bilal Messoud a noté qu'au cours de cette année, "des efforts ont été déployés pour impliquer davantage les parents d'élèves dans la gestion de l'école en tant qu'établissement public, en activant les comités de gestion scolaire, pour en faire de véritables partenaires dans le processus de réhabilitation de l'école publique".

Poursuivant son discours, il a affirmé que "toutes ces mesures doivent être soutenues par un élan national qui engage les divers acteurs, qu'ils soient en charge du processus éducatif dans les secteurs public et privé, tels que les enseignants, les inspecteurs et les administrateurs scolaires, ou intervenant dans ses différents qu'ils soient parents d'élèves ou encadreurs, pour faire de cette dynamique un succès sur la voie de la réhabilitation de l'école républicaine.

Car les parents, à travers les différentes associations implantées dans les différentes écoles, sont des membres à part entière de la communauté éducative.

Le dialogue avec les enseignants et autres personnels de chaque établissement est assuré.

La FENAPEERIM engagée dans le processus de réforme

La Fédération Nationale des Associations des Parents d'élèves et d'étudiants (FENAPEERIM) a été créée par arrêté en 2009. Elle a pour mission le suivi, la supervision et la coordination de l'action éducative, principalement au niveau du fondamental et du secondaire, ceci dans le cadre de la stratégie nationale du gouvernement. Elle veille en particulier sur l'entretien et à la bonne tenue des infrastructures scolaires et sensibilise les parents aux enjeux



de l'école etc.

LaFENAPEERIM compte 15 fédérations régionales, 57 bureaux de moughataas et environ 4000 bureaux de parents d'élèves. C'est-à-dire autant d'école que d'association de parents d'élèves (APE) répartis sur tout le territoire national.

"La Fédération est, explique son président, M. Ahmed sghair, le premier partenaire du ministère de l'Education nationale et est en étroite collaboration avec ce département en matière de coordination, de formation et d'encadrement de l'environnement scolaire. La Fédération est présente dans toutes les cérémonies et activités du ministère de l'Education entreprises dans le cadre de la réforme : Il faut noter que depuis 2019 la Fédération a organisé une journée nationale d'hygiène et d'assainissement de toutes les écoles des 15 fédérations avant l'ouverture des classes et assisté effectivement aux cérémonies officielles de la rentrée des classes supervisées à chaque fois par le Président de la République".

M. Ahmed Sghair fait remarquer que "la Fédération s'investit beaucoup dans la réalisation du projet de l'école républicaine qui constitue une préoccupation majeure des pouvoirs publics qu'il s'agisse de l'amélioration de la situation des enseignants, du livre, des infrastructures, de l'élève porteur désormais d'une tenue uniformisée au niveau national. La Fédération reste engagée dans ce processus de réforme du système de l'enseignement en général et de l'environnement scolaire en particulier. L'objectif à long terme repose sur un enseignement de

qualité offert à tous les enfants de la Mauritanie sans distinction aucune, un enseignement de qualité qui offre les mêmes chances et dans les mêmes conditions pour tous nos enfants, un enseignement de qualité qui renforce la cohésion sociale et l'unité nationale, un enseignement de qualité qui conduit la Mauritanie vers le développement et la prospérité", souligne le président de la FENAPEERIM.

Ces dernières années, la Fédération avait entrepris des campagnes de sensibilisation dans les wilayas en direction des parents d'élèves et des acteurs de l'action pédagogique pour une participation dans les activités pédagogiques afin de soutenir les efforts des responsables et de promouvoir un enseignement d'excellence pouvant accompagner la mondialisation.

De meilleurs résultats d'apprentissage avec l'implication des APE

Pour Mohamed Lemine Hamady, expert au CERF et professeur d'université : "la société civile, notamment les parents d'élèves, sont un partenaire incontournable dans l'amélioration de la qualité de l'enseignement"; il souligne la nécessité pour chaque école de disposer d'une association de parents d'élèves. « Tout le monde est aujourd'hui conscient de la crise de l'école en Mauritanie » a-t-il déclaré, ajoutant que la solution est une solution globale qui interpelle tous les acteurs.



Mohamed Lemine Hamady intervenait en avril 2019, en marge du 20ème anniversaire et de l'Assemblée générale annuelle de l'ONG de développement ECODEV en compagnie d'un panel d'experts pour débattre des problèmes de l'enseignement en Mauritanie et dégager des pistes de solution ; 'Des recherches montrent que lorsque les parents participent à l'éducation de leurs enfants, ces derniers sont plus engagés dans leur travail scolaire, restent plus longtemps à l'école et obtiennent de meilleurs résultats dans l'apprentissage. Cela se traduit également par des avantages économiques et sociaux à plus long terme'.

Même si le rôle d'un parent dans l'éducation des enfants évolue au fur et à mesure que les enfants grandissent, il est important de se rappeler que les parents restent des modèles. Leur attitude vis-à-vis de l'éducation peut à la fois inspirer les enfants et les responsabiliser au cours de leur propre parcours éducatif. Selon Mohamed Lemine Hamady, toutes les études ont montré que la non implication des APE dans les politiques éducatives est l'une des causes essentielles de l'échec du système éducatif. Pour remédier à cette situation, il avait suggéré la nécessité d'adopter une stratégie de gouvernance sociale avec les APE comme partenaires centraux,

soulignant qu'une étude menée en 2018 a démontré que l'implication des APE encourage la scolarité et le suivi pédagogique.

Les APE, partenaire essentiel du système éducatif

C'est dans cette optique que le Partenariat mondial pour l'éducation estime que les parents devraient être activement impliqués dans l'éducation de leurs enfants et participer aux efforts visant à garantir que tous les enfants reçoivent une éducation de qualité. L'implication des parents dans le cheminement scolaire de leur enfant est reconnue dans la documentation scientifique comme étant un facteur favorisant la réussite.

Force est de reconnaître que 'l'attitude des parents est ainsi un des éléments les plus importants dans la réussite scolaire des enfants et du coup, du succès de l'enseignement. Elle se doit d'encourager l'autonomie, la motivation mais aussi la responsabilité scolaire. C'est pourquoi il est important que les familles portent un réel intérêt à la scolarité de l'enfant', souligne Moussa, parent d'élève dans un établissement de Nouakchott.

Un rapport établi et bien entretenu entre la famille et les établissements scolaires est essentiel ; le par-

tenariat famille-école étant une garantie de motivation pour l'apprentissage de l'enfant. D'après de nombreux travaux de recherche, l'accompagnement de la scolarité par la famille se décline en cinq dimensions majeures : le soutien affectif, la communication avec les enseignants, la communication avec l'école, la communication avec l'enfant et les interactions basées sur le travail à l'école.

Conseiller du ministre de l'Education Nationale en charge de la promotion du partenariat avec les syndicats et les APE, N'Gaidé Alassane, soulignait lors d'un panel d'experts pour débattre des problèmes de l'enseignement en Mauritanie et dégager des pistes de solution en avril 2019, que 'les Associations de Parents d'Elèves (APE) jouent le rôle de partenaire essentiel du système éducatif et participent fondamentalement à la réussite de l'enseignement'. Il avait évoqué l'institutionnalisation de ce partenariat entre le ministère et les APE à travers la révision en cours du décret 1999.137 en soulignant que les parents d'élèves disposent pour leurs actions de prérogatives tirées de la circulaire du ministre, de la mise en place de comités de veille, entre autres mécanismes d'intervention.



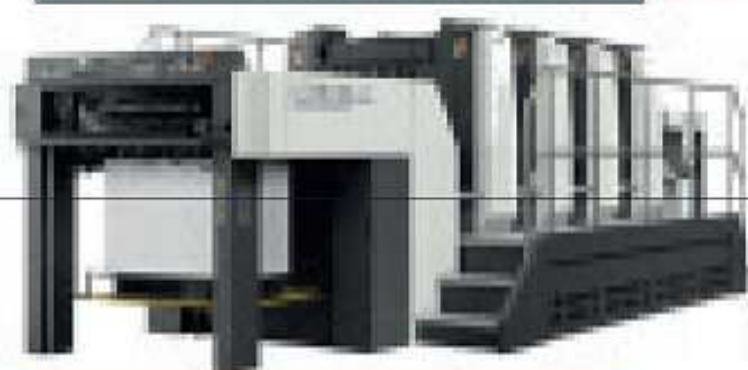
ISO 9001

CERTIFICATION



Nous poussons toujours plus loin nos engagements envers vous.
L'imprimerie Al Mazaya est fière de vous annoncer l'obtention de
la certification **ISO 9001** version 2015.

Impression offset



Impression numérique



Impression banderoles



Nos Services

- Agenda
- Bloc Note Standard/ Personnalisé
- Cahier
- Carte de Visite
- Chemise à rabat
- Carnet de souche
- Dépliant
- Papier en-tête
- Impression personnalisée
- Etc

we print
in Mauritania

www.imprimerie-mazaya.com
43 33 01 23 - 43 33 02 03 | bonjour@imprimerie-mazaya.com